

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 2455

30 décembre 2006

SOMMAIRE

2 Motion S.A., Echternach.....	117810	Ding International S.A., Clervaux	117836
A.C.A., S.à r.l., Wiltz	117833	Dörrbecker GmbH, Luxembourg	117825
Acorn (Luxco) 1, Luxembourg	117806	Eagle Management S.A., Luxembourg	117818
Acorn (Luxco) 2, S.à r.l., Luxembourg.....	117806	Entreprise de Peinture Kauthen Marcel, S.à r.l., Useldange	117832
Acorn (Luxco) 3, S.à r.l., Luxembourg.....	117806	Erato S.A., Luxembourg	117803
Allied Domecq Luxembourg Holdings, S.à r.l., Lu- xembourg	117810	Erato S.A., Luxembourg	117804
Arclux S.A., Binsfeld	117831	Eri-Mat S.A., Diekirch.....	117833
Art Divin, S.à r.l., Diekirch	117832	Eri-Mat S.A., Diekirch.....	117833
Atlas Capital Group Holding S.A., Luxembourg..	117837	Eri-Mat S.A., Diekirch.....	117835
Atlas Capital Group Holding S.A., Luxembourg..	117840	ESI Efficio Solution Investments, S.à r.l., Luxem- bourg	117795
Bati Concept France (BCF) S.A., Luxembourg..	117813	ESI Efficio Solution Investments, S.à r.l., Luxem- bourg	117796
Binvest Holding S.A., Luxembourg	117804	Eural, S.à r.l., Alimentation Import-Export, Luxem- bourg	117824
Binvest Holding S.A., Luxembourg	117804	Eurotrade Soparfi S.A., Wincrange.....	117835
Binvest Holding S.A., Luxembourg	117804	Eurotrade Soparfi S.A., Wincrange.....	117835
Binvest Holding S.A., Luxembourg	117805	Fatco S.A., Luxembourg	117837
Boninvest, S.à r.l., Bourscheid	117836	Fiduciaire Steichen, S.à r.l., Luxembourg	117805
Brasserie op der Gare, S.à r.l., Clemency	117811	Fiduciaire Steichen, S.à r.l., Luxembourg	117806
Canaco S.A., Huldange	117794	Geninvestor Holding S.A., Weiswampach	117828
Carrelages Willy Putz, Schieren S.A., Schieren ..	117836	Gesco S.A., Diekirch	117834
CEDG, Centre Européen de Développement et de Gestion S.A., Crendal.....	117835	Herr Fleischbearbeitungs, S.à r.l., Grevenmacher	117813
CEDG, Centre Européen de Développement et de Gestion S.A., Crendal.....	117835	Ice-Maze Holding S.A., Luxembourg.....	117811
CEDG, Centre Européen de Développement et de Gestion S.A., Crendal.....	117837	Ice-Maze Holding S.A., Luxembourg.....	117813
Celfra S.A., Luxembourg.....	117805	Ikarus Management S.A., Heinerscheid	117831
Centre de Pédicure-Podologie & Wellness, S.à r.l., Colmar-Berg	117837	Inquam-BMR, S.à r.l., Luxembourg	117819
Centurion European German Property 3, S.à r.l., Luxembourg.....	117797	Investment Corp S.A., Capellen	117833
Circuit Foil Services S.A., Weidingen	117829	J.M. Leufgen A.G., Troisvierges	117833
Compagnie Internationale de Restauration (C.I.R.) S.A., Luxembourg	117811	King George Holdings Luxembourg I, S.à r.l., Lu- xembourg.....	117828
CRC Structured Energy (Lux), S.à r.l., Luxem- bourg.....	117825	King George Holdings Luxembourg IA, S.à r.l., Lu- xembourg.....	117829
D&H Design Carrelage, S.à r.l., Diekirch.....	117834	King George Holdings Luxembourg II, S.à r.l., Lu- xembourg.....	117828
Demax S.A., Echternach	117835	King George Holdings Luxembourg IIA, S.à r.l., Luxembourg	117830
Demax S.A., Echternach	117837	Lloyds TSB Global MultiFund Allocation, SICAV, Luxembourg	117826
Dengold Overseas Holding S.A., Luxembourg ..	117824		

Luxmat A.G., Weiswampach	117834	Sober International S.A., Luxembourg	117810
Manulife European Investments (Luxembourg), S.à r.l., Luxembourg	117803	Société de Constructions générales Jean-Pierre Rinnen & Fils, S.à r.l., Binsfeld	117831
MSEOF Finance, S.à r.l., Luxembourg	117814	Soparum, S.à r.l., Emerange	117840
MSEOF Finance, S.à r.l., Luxembourg	117817	Studio-Floor S.A., Howald	117802
MSEOF Finance, S.à r.l., Luxembourg	117820	Systems, Applications and Information Lore S.A., Luxembourg	117810
MSEOF Finance, S.à r.l., Luxembourg	117823	Taxis-2000 S.A., Dorscheid	117834
Multi Star Holdings, S.à r.l., Luxembourg	117807	Thill Constructions S.A., Doncols	117830
Nexia S.A., Luxembourg	117802	Thunderbird A, S.à r.l., Luxembourg	117795
Olsommer Rémy, S.à r.l., Dudelange	117826	Thunderbird K, S.à r.l., Luxembourg	117830
Organix S.A., Diekirch	117832	Thunderbird L, S.à r.l., Luxembourg	117829
Panis, S.à r.l., Wiltz.	117836	Thunderbird P, S.à r.l., Luxembourg	117827
Peinture Werthessen, S.à r.l., Diekirch	117831	Thunderbird Q, S.à r.l., Luxembourg	117827
Pemeco S.A.H, Luxembourg	117809	Thunderbird R, S.à r.l., Luxembourg	117823
Pillet & Lamberts S.A., Luxembourg	117824	TIAA Lux 2, S.à r.l., Luxembourg	117827
Pygmalion, S.à r.l., Luxembourg	117794	TIAA Lux 3, S.à r.l., Luxembourg	117817
Pygmalion, S.à r.l., Luxembourg	117794	TIAA Lux 4, S.à r.l., Luxembourg	117827
Renaco, S.à r.l., Bertrange	117804	Toiture du Nord S.A., Wincrange	117836
Rial S.à r.l. et Co., S.e.c.s., Huldange	117832	Trilux-Stahl, GmbH, Echternach	117819
Rial, S.à r.l., Huldange	117832	Trilux-Stahl, GmbH, Echternach	117819
Schroeder Charpente, S.à r.l., Schieren	117831	Valgroup Hold S.A., Luxembourg	117808
SLIVAM, (Société Luxembourgeoise d'Investis- sements en Valeurs Mobilières) S.A.H., Luxem- bourg	117826	Vedette S.A., Weiswampach	117825
		Xademu Luxembourg Holding S.A., Luxembourg	117824

PYGMALION, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1831 Luxembourg, 19, rue de la Tour Jacob.
R. C. Luxembourg B 31.372.

Le bilan de clôture au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 24 novembre 2006, réf. LSO-BW06892, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 novembre 2006.

FISOGEST S.A.

Signature

(129767.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2006.

PYGMALION, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1831 Luxembourg, 19, rue de la Tour Jacob.
R. C. Luxembourg B 31.372.

Le bilan de clôture au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 24 novembre 2006, réf. LSO-BW06893, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 novembre 2006.

FISOGEST S.A.

Signature

(129768.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2006.

CANACO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9964 Huldange, 13, route de Stavelot.
R. C. Luxembourg B 96.573.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Diekirch, le 20 novembre 2006, réf. DSO-BW00188, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 27 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Huldange, le 24 novembre 2006.

FIDUNORD, S.à r.l.

Signature

(128050.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 27 novembre 2006.

117795

THUNDERBIRD A, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25C, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 117.024.

Extrait des résolutions prises par les gérants, datées du 17 novembre 2006

Les gérants de la Société ont décidé en date du 17 novembre 2006, de transférer le siège de la Société du 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg au 25C, boulevard Royal, 3^e étage, L-2449 avec effet au 15 octobre 2006.

Luxembourg, le 17 novembre 2006.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 27 novembre 2006, réf. LSO-BW07186. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(129679.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 novembre 2006.

ESI EFFICIO SOLUTION INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Share capital: EUR 25.000,-.

Registered office: L-2449 Luxembourg, 47, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 97.117.

In the year two thousand six, on the sixth of day November.
Before Us, Maître Gérard Lecuit, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

EUROLEX MANAGEMENT S.A., with its registered office at L-2449 Luxembourg, 47, boulevard Royal, R. C. S. Luxembourg B 40.722,

here represented by Ms Ana Dias, employee, residing professionally in Luxembourg,
by virtue of a proxy given on November 6, 2006.

The said proxy, after having been signed *ne varietur* by the proxyholder of the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

The appearing party, represented as stated hereabove, has requested the undersigned notary to enact the following:

- that it is the sole actual shareholder of ESI EFFICIO SOLUTION INVESTMENTS, S.à r.l., a société à responsabilité limitée, having its registered office in L-2449 Luxembourg, 47, boulevard Royal, incorporated by a deed of M^e André-Jean-Joseph Schwachtgen, notary residing in Luxembourg, on the 19th November 2003, published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, number 1323 of December 11, 2003;
- that the sole shareholder has taken the following resolutions:

First resolution

The sole shareholder decides to change the object of the Company, and to amend article 2 of the articles of association, which will henceforth have the following wording:

«**Art. 2.** The corporation may carry out any commercial, industrial or financial operations, any transactions in respect of real estate or moveable property, which the corporation may deem useful to the accomplishment of its purposes.

The corporation may furthermore carry out all transactions pertaining directly or indirectly to the acquiring of participating interests in any enterprises in whatever form and the administration, management, control and development of those participating interests.

In particular, the corporation may use its funds for the establishment, management, development and disposal of a portfolio consisting of any securities and patents of whatever origin, and participate in the creation, development and control of any enterprise, the acquisition, by way of investment, subscription, underwriting or option, of securities and patents, to realize them by way of sale, transfer, exchange or otherwise develop such securities and patents, grant to companies in which the corporation has a participating interest, any support, loans, advances or guarantees.»

Second resolution

The sole shareholder decides to amend article 13 of the articles of association, which will henceforth have the following wording:

«**Art. 13.** The law of August 10, 1915 on commercial companies shall apply providing these Article of Incorporation do not state otherwise.»

There being no further business, the meeting is terminated.

Costs

The expenses, costs, remunerations and charges, in any form whatever, which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at approximately nine hundred euro (900.- EUR).

The undersigned notary, who knows English, states that on request of the appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be binding.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day indicated at the beginning of this deed.

The document having been read to the person appearing, she signed together with the notary the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille six, le six novembre.

Par-devant Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

EUROLEX MANAGEMENT S. A., ayant son siège social est établi à L-2449 Luxembourg, 47, boulevard Royal, R. C. S. Luxembourg B 40.722,

ici représentée par Madame Ana Dias, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration datée du 6 novembre 2006.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la comparante et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Laquelle, représentée comme dit-est, a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

- Qu'elle est la seule et unique associée de la société ESI EFFICIO SOLUTION INVESTMENTS, S.à r.l., ayant son siège social à L-2449 Luxembourg, 47, boulevard Royal, constituée suivant acte de M^e André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence au Luxembourg en date du 19 novembre 2003, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1323 du 11 décembre 2003;

- Qu'elle a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'associée unique décide de changer l'objet social de la société et de modifier l'article 2 des statuts qui aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 2.** La société pourra accomplir toutes opérations commerciales, industrielles ou financières, ainsi que tous transferts de propriété immobiliers ou mobiliers.

La société a en outre pour objet toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

Elle pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres et brevets, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement, faire mettre en valeur ces affaires et brevets, accorder aux sociétés auxquelles elle s'intéresse tous concours, prêts, avances ou garanties.»

Deuxième résolution

L'associé unique décide de modifier l'article 13 des statuts qui aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 13.** La loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales trouvera son application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.»

Plus rien n'étant prévu à l'ordre du jour, la séance est levée.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société à raison des présentes est évalué à environ neuf cents euros (900.- EUR).

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que la comparante l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la comparante, celle-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: A. Dias, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 9 novembre 2006, vol. 156S, fol. 1, case 8. – Reçu 12 euros.

Le Receveur ff. (signé): Tholl.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 novembre 2006.

G. Lecuit.

(130833.3/220/98) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 2006.

ESI EFFICIO SOLUTION INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 47, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 97.117.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 novembre 2006.

G. Lecuit.

(130834.3/220/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 2006.

CENTURION EUROPEAN GERMAN PROPERTY 3, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-1140 Luxembourg, 45-47, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 121.811.

 —
STATUTES

In the year two thousand and six, on the seventeenth of November,
Before M^e Jean Seckler, notary residing at Junglinster, (Grand Duchy of Luxembourg), undersigned,

Appeared:

The company established under the laws of Bermuda CENTURION EUROPEAN HOLDINGS LIMITED, with registered office in Hamilton HM JX, Par-La-Ville Place, Par-la-Ville Road, P.O. Box HM 2257, (Bermuda), inscribed in the Trade and Companies Register of Bermuda under number 38435,

here represented by Mr. Hans-Martin Kuske, chartered accountant, professionally residing in L-1140 Luxembourg, 45-47, route d'Arlon, by virtue of a proxy given under private seal.

The said proxy signed ne varietur by the mandatory and the undersigned notary will remain annexed to the present deed, to be filed at the same time with the registration authorities.

This appearing party, represented as said before, requests the undersigned notary to draw up the Constitutive Deed of a limited liability company, («Gesellschaft mit beschränkter Haftung»), as follows:

A. Purpose - Duration - Name - Registered office

Art. 1. There is hereby established among the current owner(s) of the shares created hereafter and all those who may become shareholders in the future, a limited liability company (the «Company») which shall be governed by the law of 10 August 1915 regarding commercial companies, as amended, as well as by these articles of incorporation.

Art. 2. The purpose of the Company is the holding of participations, in any form whatsoever, in Luxembourg and foreign companies and any other form of investment, the acquisition by purchase, subscription or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of securities of any kind and the administration, control and development of its portfolio.

An additional purpose of the Company is the acquisition, investment, development, promotion, sale, management, lease of real estate properties either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad as well as all operations relating to real estate properties, including (i) the direct or indirect holding of participations in companies the principal object of which is the acquisition, development, promotion, sale, management and/or lease of real estate properties and (ii) the establishment of branches holding real estate in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad.

The Company may further guarantee, grant loans or otherwise assist the companies in which it holds a direct or indirect participation or which form part of the same group of companies as the Company.

The Company may carry out any commercial, industrial or financial activities which it may deem useful in accomplishment of its purpose.

In particular, the Company will provide the companies within its portfolio with the services necessary to their administration, control and development. For that purpose, the Company may require and retain the assistance of other advisors.

Art. 3. The duration of the Company is unlimited.

Art. 4. The Company will assume the name of CENTURION EUROPEAN GERMAN PROPERTY 3, S.à r.l.

Art. 5. The registered office of the Company is established in Luxembourg-City. It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of a general meeting of its shareholders. Within the same borough, the registered office may be transferred through simple resolution of the manager or the board of managers.

B. Share capital - Shares

Art. 6. The Company's share capital is set at twelve thousand five hundred Euros (12,500.- EUR), represented by five hundred (500) shares with a par value of twenty-five Euros (25.- EUR) each.

Each share is entitled to one vote at ordinary and extraordinary general meetings.

Art. 7. The share capital may be modified at any time by the approval of (i) a majority of shareholders (ii) representing at least three-quarters of the share capital.

Art. 8. The Company will recognize only one holder per share. The joint co-owners shall appoint a single representative who shall represent them towards the Company.

Art. 9. The Company's shares are freely transferable among shareholders. Inter vivos, they may only be transferred to non-shareholders subject to the approval of such transfer given by the shareholders in a general meeting, at a majority of three-quarters of the share capital.

In the event of death, the shares of the deceased shareholders may only be transferred to non-shareholders subject to the approval of such transfer given by the other shareholders in a general meeting, at a majority of three-quarters of the surviving associates. Such approval is, however, not required if the shares are transferred either to parents, descendants or the surviving spouse.

Art. 10. The death, suspension of civil rights, bankruptcy or insolvency of one of the shareholders will not cause the dissolution of the Company.

Art. 11. Neither creditors, nor assigns, nor heirs of a shareholder may for any reason affix seals on assets or documents of the Company.

C. Management

Art. 12. The Company is managed by one or several managers, who do not need to be shareholders.

The managers are appointed by the general meeting of shareholders which sets the term of their office. They may be dismissed freely at any time and without specific cause.

The Company will be bound in all circumstances by the signature of the sole manager.

In the case of several managers, the Company is managed by a board of managers, composed of at least two managers. In that case, the Company will be bound in all circumstances by the joint signature of two members of the board of managers.

The sole manager or the board of managers may grant special powers by authentic proxy or power of attorney by private instrument.

Art. 13. In case of several managers, the board of managers shall choose from among its shareholders a chairman, and may choose from among its shareholders a vice-chairman. It may also choose a secretary, who need not be a manager, and who shall be responsible for keeping the minutes of the meetings of the board of managers and of the shareholders.

In dealings with third parties, the board of managers has the most extensive powers to act in the name of the Company in all circumstances and to authorize all transactions consistent with the Company's purpose.

The board of managers shall meet upon call by the chairman, or two managers, at the place indicated in the notice of meeting.

The chairman shall preside at all meeting of the board of managers, but in his absence, the board of managers may appoint another manager as chairman pro tempore by vote of the majority present at any such meeting.

Written notice of any meeting of the board of managers must be given to the managers twenty-four hours at least in advance of the date scheduled for the meeting, except in case of emergency, in which case the nature and the motives of the emergency shall be mentioned in the notice. This notice may be omitted in case of assent of each manager in writing, by cable, telegram, telex or facsimile, or any other similar means of communication. A special convening notice will not be required for a board meeting to be held at a time and location determined in a prior resolution adopted by the board of managers.

Any manager may act at any meeting of the board of managers by appointing in writing or by cable, telegram, telex or facsimile another manager as his proxy. A manager may represent one or more of his colleagues.

Any manager may participate in any meeting of the board of managers by conference-call or by other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear one another. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting.

The board of managers can deliberate or act validly only if at least a majority of the managers is present or represented at a meeting of the board of managers.

Decisions shall be taken by a majority of votes of the managers present or represented at such meeting.

The board of managers may, unanimously, pass resolutions by circular means when expressing its approval in writing, by cable, telegram, telex or facsimile, or any other similar means of communication, to be confirmed in writing. The entirety will form the minutes giving evidence of the passing of the resolution.

Art. 14. The minutes of any meeting of the board of managers shall be signed by the chairman or, in his absence, by the vice-chairman, or by two managers. Copies or excerpts of such minutes, which may be produced in judicial proceedings or otherwise shall be signed by the chairman, or by two managers.

Art. 15. The death or resignation of a manager, for any reason whatsoever, shall not cause the dissolution of the Company.

Art. 16. The managers do not assume, by reason of their position, any personal liability in relation to commitments regularly made by them in the name of the Company. They are authorized agents only and are therefore merely responsible for the execution of their mandate.

D. Decisions of the sole shareholder - Collective decisions of the shareholders

Art. 17. Each shareholder may participate in the collective decisions irrespective of the number of shares which he owns. Each shareholder is entitled to as many votes as he holds or represents shares.

Art. 18. Collective decisions are only validly taken in so far as they are adopted by shareholders owning more than half of the share capital. The amendment of the articles of incorporation requires the approval of (i) a majority of shareholders (ii) representing three-quarters of the share capital at least.

Art. 19. If the Company is composed of a sole shareholder, the latter exercises the powers devolved to the meeting of shareholders by the dispositions of section XII of the law of August 10th, 1915 concerning commercial companies, as amended.

E. Financial year - Annual accounts - Distribution of profits

Art. 20. The Company's year commences on the first day of January of each year and ends on the last day of December of the same year.

Art. 21. Each year on the last day of December, the accounts are closed and the manager(s) prepare an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities. Each shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

Art. 22. Five per cent (5%) of the net profit are set aside for the establishment of a statutory reserve, until such reserve amounts to ten per cent (10%) of the share capital. The balance may be freely used by the shareholders.

F. Dissolution - Liquidation

Art. 23. In the event of a dissolution of the Company, the Company shall be liquidated by one or more liquidators, which do not need to be shareholders, and which are appointed by the general meeting of shareholders which will determine their powers and fees. The liquidators shall have the most extensive powers for the realization of the assets and payment of the liabilities.

The surplus, after payment of the liabilities, shall be distributed among the shareholders proportionally to the shares of the Company held by them.

Art. 24. All matters not governed by these articles of incorporation shall be determined in accordance with the law of 10 August 1915 on commercial companies and amendments thereto.

Transitional provisions

The first financial year shall begin on the date of the incorporation of the Company and shall end on the last day of December 2006.

Subscription and payment of the shares

The five hundred (500) shares have been subscribed by the company governed by the laws of Bermuda CENTURION EUROPEAN HOLDINGS LIMITED, prenamed, and fully paid up in cash so that the amount of twelve thousand five hundred Euro (12,500.- EUR) is as of now available to the Company, as it has been justified to the undersigned notary.

Expenses

The expenses, costs, fees or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of its incorporation are estimated at approximately one thousand two hundred Euros.

Decisions of the sole share-owner

Immediately after the incorporation of the Company, the aboved-named share owner, represented as said before, has taken the following resolutions:

- 1.- The registered office is established in L-1140 Luxembourg, 45-47, route d'Arlon.
- 2.- Mr Konstantinos Emmanouil, lawyer, born in Athens, (Greece), on the 14th of March 1952, residing at 18535 Piraeus, 13 Defteras Merarchias Street, (Greece) is appointed manager of the Company for an indefinite period of time.

Statement

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing mandatory, the present deed is worded in English followed by a German version; on the request of the same appearing mandatory and in case of divergence between the English and the German text, the English version will be prevailing.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the mandatory, known to the notary, by his surname, Christian name, civil status and residence, the said mandatory signed together with Us, the notary, the present deed.

Foist die deutsche Fassung des vorstehenden Textes:

Im Jahre zwei tausend sechs, den siebzehnten November,

Vor dem unterzeichneten Maître Jean Seckler, Notar mit dem Amtssitz in Junglinster (Großherzogtum Luxemburg),

Ist erschienen:

Die Gesellschaft gegründet nach dem Recht der Bermuda-Inseln CENTURION EUROPEAN HOLDINGS LIMITED, mit Sitz in Hamilton HM JX, Par-La-Ville Place, Par-la-Ville Road, P.O. Box HM 2257, (Bermudas), eingetragen im Gesellschaftsregister der Bermuda-Inseln unter der Nummer 3 843 5,

hier vertreten durch Herrn Hans-Martin Kuske, Buchprüfer, beruflich wohnhaft in L-1140 Luxembourg, 45-47, route d'Arlon, auf Grund einer ihm erteilten Vollmacht unter Privatschrift.

Welche Vollmacht vom Bevollmächtigten und dem amtierenden Notar ne varietur unterschrieben, bleibt der gegenwärtigen Urkunde beigegeben, um mit derselben zur Einregistrierung zu gelangen.

Welche Komparentin, vertreten wie hiervor erwähnt, den amtierenden Notar ersucht die Satzung einer Gesellschaft mit beschränkter Haftung, welche er hiermit gründet, zu beurkunden wie folgt:

A. Zweck - Dauer - Name - Sitz

Art. 1. Hiermit wird zwischen dem jetzigen Inhabern der ausgegebenen Anteile und denjenigen, die in Zukunft Gesellschafter werden, eine Gesellschaft mit beschränkter Haftung nach Luxemburger Recht (nachstehend die «Gesellschaft») gegründet, die durch die Bestimmungen des Gesetzes vom 10. August 1915 über die Handelsgesellschaften, neue Fassung, sowie durch nachstehende Satzung geregelt wird.

Art. 2. Zweck der Gesellschaft ist der Erwerb von Beteiligungen jeder Art an in- und ausländischen Gesellschaften und die Verwirklichung sonstiger Investitionen jeder Art, der Erwerb von Wertpapieren jeder Art durch Kauf, Zeichnung oder auf andere Weise, die Übertragung von Wertpapieren durch Verkauf, Tausch oder auf andere Weise sowie die Verwaltung, Kontrolle und Verwertung dieser Beteiligungen.

Ein zusätzlicher Zweck der Gesellschaft ist der Erwerb, die Investition, die Entwicklung, die Förderung, der Verkauf, die Verwaltung von Grundstücken in Luxemburg oder im Ausland sowie alle Geschäfte in Zusammenhang mit diesen Grundstücken, einschließlich (i) der direkten oder indirekten Beteiligung an Gesellschaften deren Zweck der Erwerb,

die Entwicklung, die Förderung, der Verkauf, die Verwaltung und/oder das Verpachten von Grundstücken ist und (ii) der Gründung von Filialen, die Grundstücke im Großherzogtum Luxemburg besitzen.

Die Gesellschaft kann zudem Gesellschaften, in denen sie eine direkte oder indirekte Beteiligung hält oder die der gleichen Geschäftsgruppe wie sie selbst angehören, Bürgschaften oder Kredite gewähren oder sie auf andere Weise unterstützen.

Die Gesellschaft kann alle Geschäfte kaufmännischer, gewerblicher oder finanzieller Natur betreiben, die der Erreichung ihres Zweckes förderlich sind.

Die Gesellschaft wird insbesondere die Gesellschaften, an denen sie eine Beteiligung hält, mit den notwendigen Dienstleistungen in Bezug auf Verwaltung, Kontrolle and Verwertung versorgen. Zu diesem Zweck kann die Gesellschaft auf die Unterstützung anderer Berater zurückgreifen.

Art. 3. Die Dauer der Gesellschaft ist unbegrenzt.

Art. 4. Die Gesellschaft führt die Bezeichnung CENTURION EUROPEAN GERMAN PROPERTY 3, S.à r.l.

Art. 5. Der Sitz der Gesellschaft befindet sich in Luxemburg-Stadt. Er kann durch Beschluss der Hauptversammlung der Gesellschafter an jeden beliebigen Ort im Großherzogtum Luxemburg verlegt werden. Innerhalb desselben Bezirkes kann der Gesellschaftssitz durch einfachen Beschluss des Geschäftsführers oder des Geschäftsführerrates verlegt werden.

B. Gesellschaftskapital - Anteile

Art. 6. Das Gesellschaftskapital beträgt zwölf tausend fünf hundert Euro (12.500,- EUR), aufgeteilt in fünf hundert (500) Anteile mit einem Nennwert von je fünf und zwanzig Euro (25,- EUR) pro Anteil.

Jeder Anteil gewährt jeweils ein Stimmrecht bei ordentlichen und außerordentlichen Hauptversammlungen.

Art. 7. Die Änderung des Gesellschaftskapitals bedarf der Zustimmung (i) der Mehrheit der Gesellschafter, (ii) die drei Viertel des Kapitals vertreten.

Art. 8. Die Gesellschaft erkennt nur einen einzigen Eigentümer pro Anteil an. Miteigentümer eines einzelnen Anteils müssen eine Person ernennen, die beide gegenüber der Gesellschaft vertritt.

Art. 9. Die Anteile können zwischen den Gesellschaftern frei übertragen werden. Die Übertragung der Gesellschaftsanteile zu Lebzeiten an Dritte bedarf der Zustimmung der Gesellschafter, die drei Viertel des Gesellschaftskapitals vertreten.

Die Übertragung von Todes wegen an Dritte bedarf der Zustimmung der überlebenden Gesellschafter, die drei Viertel des Gesellschaftskapitals vertreten. Keine Zustimmung ist erforderlich, wenn die Übertragung an Aszendente, Deszendente oder an den überlebenden Ehegatten erfolgt.

Art. 10. Die Gesellschaft erlischt nicht durch den Tod, die Aufhebung der Bürgerrechte, den Konkurs oder die Zahlungsunfähigkeit eines ihrer Gesellschafter.

Art. 11. Gläubiger, Rechtsnachfolger oder Erben eines Gesellschafters dürfen unter keinen Umständen Siegel an Vermögensgütern oder Dokumenten der Gesellschaft anbringen.

C. Geschäftsführung

Art. 12. Die Gesellschaft wird geführt durch einen oder mehrere Geschäftsführer. Die Geschäftsführer müssen nicht Gesellschafter sein.

Die Geschäftsführer werden von der Hauptversammlung ernannt. Die Hauptversammlung bestimmt auch die Dauer ihres Mandates. Die Geschäftsführer können jederzeit, ohne Angabe von Gründen aus ihren Funktionen entlassen werden.

Die Gesellschaft wird jederzeit durch den alleinigen Geschäftsführer verpflichtet.

Im Falle von mehreren Geschäftsführern wird die Gesellschaft durch den Geschäftsführerrat, der aus mindestens zwei Geschäftsführern besteht, verwaltet. In diesem Fall wird die Gesellschaft jederzeit durch die Unterschrift von zwei Mitgliedern des Geschäftsführerrates verpflichtet.

Vollmachten werden durch den alleinigen Geschäftsführer oder den Geschäftsführerrat privatschriftlich erteilt, wobei Sondervollmachten nur aufgrund notariell beglaubigter Urkunde erteilt werden können.

Art. 13. Im Falle von mehreren Geschäftsführern wählt der Geschäftsführerrat aus dem Kreise seiner Mitglieder einen Vorsitzenden und gegebenenfalls auch einen stellvertretenden Vorsitzenden. Er kann auch einen Sekretär bestellen, der nicht Mitglied des Geschäftsführerrates sein muss. Der Sekretär ist für das Führen der Protokolle der Geschäftsführerratssitzungen und der Gesellschafterversammlungen verantwortlich.

Dritten gegenüber ist der Geschäftsführerrat unbeschränkt bevollmächtigt, jederzeit im Namen der Gesellschaft zu handeln und Geschäfte und Handlungen zu genehmigen, die mit dem Gesellschaftszweck in Einklang stehen.

Der Geschäftsführerrat wird durch den Vorsitzenden oder durch zwei seiner Mitglieder einberufen.

Der Vorsitzende hat den Vorsitz in jeder Geschäftsführerratssitzung. In seiner Abwesenheit kann der Geschäftsführerrat mit der Mehrheit der Anwesenden ein anderes Geschäftsführerratsmitglied zum vorläufigen Vorsitzenden ernennen.

Jedes Mitglied des Geschäftsführerrates erhält mindestens vierundzwanzig Stunden vor Sitzungsdatum ein Einberufungsschreiben. Dies gilt nicht für den Fall einer Dringlichkeit, in dem die Natur und die Gründe dieser Dringlichkeit im Einberufungsschreiben angegeben werden müssen. Anhand schriftlicher, durch Kabel, Telegramm, Telex, Telefax oder durch ein vergleichbares Kommunikationsmittel gegebener Einwilligung eines jeden Geschäftsführerratsmitgliedes kann auf die Einberufungsschreiben verzichtet werden. Ein spezielles Einberufungsschreiben ist nicht erforderlich für Sitzun-

gen des Geschäftsführerrates, die zu einer Zeit und an einem Ort abgehalten werden, die von einem vorherigen Beschluß des Geschäftsführerrates festgesetzt wurden.

Jedes Mitglied des Geschäftsführerrates kann sich in der Sitzung des Geschäftsführerrates aufgrund einer schriftlich, durch Kabel, Telegramm, Telex oder Telefax erteilten Vollmacht durch ein anderes Mitglied des Geschäftsführerrates vertreten lassen. Ein Mitglied des Geschäftsführerrates kann mehrere andere Mitglieder des Geschäftsführerrates vertreten.

Jedes Mitglied des Geschäftsführerrates kann durch eine telefonische oder visuelle Konferenzschaltung oder durch ein anderes Kommunikationsmittel an einer Sitzung teilnehmen, unter der Bedingung, dass jeder Teilnehmer der Sitzung alle anderen verstehen kann. Die Teilnahme an einer Sitzung auf diese Weise entspricht einer persönlichen Teilnahme an der Sitzung.

Der Geschäftsführerrat ist nur beschlussfähig, wenn mindestens die einfache Mehrheit seiner Mitglieder anwesend oder vertreten ist.

Beschlüsse des Geschäftsführerrates werden mit der einfachen Mehrheit der Stimmen seiner auf der jeweiligen Sitzung anwesenden oder vertretenen Mitglieder gefasst.

Einstimmige Beschlüsse des Geschäftsführerrates können auch durch Rundschreiben mittels einer oder mehrere schriftlicher, durch Kabel, Telegramm, Telex, Telefax oder andere Kommunikationsmittel belegter Unterlagen gefasst werden, unter der Bedingung, dass solche Beschlüsse schriftlich bestätigt werden. Die Gesamtheit der Unterlagen bildet das als Beweis der Beschlussfassung geltende Protokoll.

Art. 14. Die Protokolle aller Geschäftsführerratssitzungen werden vom Vorsitzenden oder, in seiner Abwesenheit, vom stellvertretenden Vorsitzenden oder von zwei Geschäftsführern unterzeichnet. Die Kopien oder Auszüge der Protokolle, die vor Gericht oder anderweitig vorgelegt werden sollen, werden vom Vorsitzenden oder von zwei Geschäftsführern unterzeichnet.

Art. 15. Die Gesellschaft wird durch den Tod oder den Rücktritt eines Geschäftsführers, aus welchem Grund auch immer, nicht aufgelöst.

Art. 16. Es besteht keine persönliche Haftung der Gesellschafter für Verbindlichkeiten, die sie vorschriftsmäßig im Namen der Gesellschaft eingehen. Als Bevollmächtigte sind sie lediglich für die Ausübung ihres Mandates verantwortlich.

D. Entscheidungen des alleinigen Gesellschafter - Hauptversammlungen der Gesellschafter

Art. 17. Jeder Gesellschafter kann an den Hauptversammlungen der Gesellschaft teilnehmen, unabhängig von der Anzahl der in seinem Eigentum stehenden Anteile. Jeder Gesellschafter hat so viele Stimmen, wie er Gesellschaftsanteile besitzt oder vertritt.

Art. 18. Die Beschlüsse der Gesellschafter sind nur rechtswirksam, wenn sie von Gesellschaftern angenommen werden, die mehr als die Hälfte des Gesellschaftskapitals vertreten. Die Abänderung der Satzung benötigt die Zustimmung (i) der einfachen Mehrheit der Gesellschafter, (ii) die wenigstens drei Viertel des Gesellschaftskapitals vertreten.

Art. 19. Sollte die Gesellschaft einen alleinigen Gesellschafter haben, so übt dieser die Befugnisse aus, die der Hauptversammlung gemäß Abschnitt XU des Gesetzes vom 10. August 1915 über die Handelsgesellschaften, neue Fassung, zustehen.

E. Geschäftsjahr - Konten - Gewinnausschüttungen

Art. 20. Das Geschäftsjahr der Gesellschaft beginnt am ersten Januar eines jeden Jahres und endet am einunddreißigsten Dezember desselben Jahres.

Art. 21. Am ein und dreißigsten Dezember jeden Jahres werden die Konten geschlossen und der oder die Geschäftsführer stellen ein Inventar auf, in dem sämtliche Vermögenswerte und Verbindlichkeiten der Gesellschaft aufgeführt sind. Jeder Gesellschafter kann am Gesellschaftssitz Einsicht in das Inventar und die Bilanz nehmen.

Art. 22. Fünf Prozent (5%) des Nettogewinnes werden der gesetzlichen Reserve zugeführt, bis diese zehn Prozent (10%) des Gesellschaftskapitals erreicht hat. Der verbleibende Betrag steht den Gesellschaftern zur freien Verfügung.

F. Gesellschaftsauflösung - Liquidation

Art. 23. Im Falle der Auflösung der Gesellschaft wird die Liquidation von einem oder mehreren von der Hauptversammlung ernannten Liquidatoren, die keine Gesellschafter sein müssen, durchgeführt. Die Hauptversammlung legt Befugnisse und Vergütung der Liquidatoren fest. Die Liquidatoren haben alle Befugnisse zur Verwertung der Vermögensgüter und Begleichung der Verbindlichkeiten der Gesellschaft.

Der nach Begleichung der Verbindlichkeiten der Gesellschaft bestehende Überschuss wird unter den Gesellschaftern im Verhältnis zu dem ihnen zustehenden Kapitalanteil aufgeteilt.

Art. 24. Für alle nicht in dieser Satzung geregelten Punkte verweisen die Erschienenen auf die Bestimmungen des Gesetzes vom 10. August 1915 über die Handelsgesellschaften, neue Fassung.

Übergangsbestimmungen

Das erste Geschäftsjahr beginnt mit der Gründung der Gesellschaft und endet am letzten Tag des Monats Dezember 2006.

Zeichnung und Zahlung der Gesellschaftsanteile

Kosten

Die der Gesellschaft aus Anlass ihrer Gründung entstehenden Kosten, Honorare und Auslagen werden auf ungefähr ein tausend zwei hundert Euro geschätzt.

Beschlussfassung durch den alleinigen Gesellschafter

Unverzüglich nach Gesellschaftsgründung, hat die alleinige Gesellschafterin, vertreten wie hiavor erwähnt, folgende Beschlüsse gefasst:

- 1.- Die Gesellschaftssitz wird in L-1140 Luxemburg, 45-47, route d'Arlon, festgelegt.
- 2.- Herr Konstantinos Emmanouil, Anwalt, geboren in Athen, (Griechenland), am 14. März 1952, wohnhaft in 18535 Piraeus, 13 Defteras Merarchias Street, (Griechenland), wird für einen unbestimmten Zeitraum zum Geschäftsführer der Gesellschaft ernannt.

Erklärung

Der unterzeichnete Notar versteht und spricht Englisch und erklärt, dass auf Wunsch des Bevollmächtigten gegenwärtige Urkunde in englisch verfaßt ist, gefolgt von einer deutschen Fassung; auf Ersuchen desselben Bevollmächtigten und im Falle von Divergenzen zwischen dem deutschen und dem englischen Text, ist die englische Fassung massgebend.

Worüber Urkunde, errichtet wurde in Luxemburg, am Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung alles Vorstehenden an den Bevollmächtigten, dem Notar nach Namen, gebräuchlichem Vornamen, Stand und Wohnort bekannt, hat derselbe gegenwärtige Urkunde mit dem Notar unterschrieben.

Gezeichnet: H.-M. Kuske, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 21 novembre 2006, vol. 539, fol. 77, case 9. – Reçu 125 euros.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Für gleichlautende Ausfertigung, erteilt zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, den 22. November 2006.

J. Seckler.

(130354.3/231/324) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 2006.

NEXIA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2341 Luxembourg, 5, rue du Plébiscite.

R. C. Luxembourg B 105.358.

Extrait de l'assemblée générale des actionnaires tenue à Luxembourg en date du 12 octobre 2006

L'assemblée a pris les résolutions suivantes:

- L'assemblée accepte la démission de GRANT THORNTON RÉVISION ET CONSEILS S.A. en tant que Commissaire aux Comptes, et ce avec effet immédiat.
- L'assemblée décide de nommer ERNST & YOUNG LUXEMBOURG S.A., dont le siège social se trouve au 6, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg, enregistrée au Registre du Commerce et des Sociétés du Luxembourg sous le numéro B 47.771, en tant que nouveau Commissaire aux Comptes, et ce avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour NEXIA S.A.

MERCURIA SERVICES

Mandataire

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 14 novembre 2006, réf. LSO-BW03728. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(129607.6//20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 novembre 2006.

STUDIO-FLOOR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1842 Howald, 18, rue Grand-Duc Jean.

R. C. Luxembourg B 91.844.

EXTRAIT

Il résulte d'un procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire du 22 novembre 2006 que:

- Monsieur Roger Hein, né le 8 décembre 1963 à Strassen, demeurant à L-3380 Noertzange, 65, rue Principale, a démissionné de son poste d'administrateur de la société STUDIO-FLOOR S.A. par courrier du 31 octobre 2006.
- Monsieur Christian Holtgen, né le 20 janvier 1970 à Esch-sur-Alzette, demeurant à L-8880 Grevels, 3A, rue Principale, a été nommé aux fonctions d'administrateur de la société STUDIO-FLOOR S.A.

Pour extrait conforme aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 novembre 2006.

Pour la S.A. STUDIO-FLOOR

Signature

Son mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 30 novembre 2006, réf. LSO-BW08280. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(130275.3//19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2006.

MANULIFE EUROPEAN INVESTMENTS (LUXEMBOURG), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 100.635.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005, enregistrés à Luxembourg, le 20 novembre 2006, réf. LSO-BW05287, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 novembre 2006.

Signature.

(129362.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 novembre 2006.

ERATO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.
R. C. Luxembourg B 115.189.

L'an deux mille six, le dix-huit octobre.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné;

A comparu:

Monsieur Aldwin Dekkers, maître en droit, demeurant professionnellement à L-1468 Luxembourg, 14, rue Erasme, (ci-après «le mandataire»),

agissant en sa qualité de mandataire spécial du conseil d'administration de la société anonyme ERATO S.A., ayant son siège social à L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 115. 189, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 24 mars 2006, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1122, du 9 juin 2006, et dont les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 23 mai 2006, publié audit Mémorial, numéro 1504, du 5 août 2006,

en vertu d'un pouvoir conféré par décision du conseil d'administration, prise en sa réunion du 18 octobre 2006; un extrait du procès-verbal de la dite réunion, après avoir été signé ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentant, restera annexé au présent acte avec lequel il sera formalisé.

Lequel mandataire, agissant ès-dites qualités, a requis le notaire instrumentant de documenter ainsi qu'il suit ses déclarations et constatations:

I.- Que le capital social de la société anonyme ERATO S.A., prédésignée, s'élève actuellement à cent soixante-cinq mille euros (165.000,- EUR), représenté par mille six cent cinquante (1.650) actions ordinaires sous forme nominative d'une valeur nominale de cent euros (100,- EUR) chacune.

II.- Qu'aux termes de l'article cinq (5) des statuts, le capital autorisé de la société a été fixé à cinq cent mille euros (500.000,- EUR), représenté par cinq mille (5.000) actions d'une valeur nominale de cent euros (100,- EUR) chacune, et le conseil d'administration a été autorisé à décider de la réalisation de cette augmentation de capital, l'article cinq des statuts se trouvant alors modifié de manière à correspondre à l'augmentation de capital intervenue.

III.- Que le conseil d'administration, en sa réunion du 18 octobre 2006 et en conformité des pouvoirs à lui conférés aux termes de l'article cinq (5) des statuts, a réalisé une augmentation du capital social dans les limites du capital autorisé à concurrence de cent cinquante mille euros (150.000,- EUR), en vue de porter le capital social souscrit de son montant actuel de cent soixante-cinq mille euros (165.000,- EUR) à trois cent quinze mille euros (315.000,- EUR), par la création et l'émission de mille cinq cents (1.500) actions nouvelles d'une valeur nominale de cent euros (100,- EUR) chacune, à souscrire et à libérer intégralement en numéraire et jouissant des mêmes droits et avantages que les actions anciennes.

IV.- Que le conseil d'administration a accepté la souscription des mille cinq cents (1.500) actions nouvelles par l'ancien actionnaire LOMBARD INTERNATIONAL ASSURANCE S.A., ayant son siège social à L-2633 Luxembourg, 2, route de Trèves.

V.- Que les mille cinq cents (1.500) actions nouvelles ont été souscrites par l'ancien actionnaire prénommé et libérées intégralement en numéraire par versement à un compte bancaire au nom de la société, de sorte que la somme de cent cinquante mille euros (150.000,- EUR) a été mise à la libre disposition de cette dernière, ce dont il a été justifié au notaire instrumentant, qui le constate expressément.

VI.- Que suite à la réalisation de cette augmentation dans les limites du capital autorisé, le premier alinéa de l'article cinq (5) des statuts est modifié en conséquence et a désormais la teneur suivante:

«**Art. 5. Capital social. (premier alinéa).** Le capital social souscrit est fixé à EUR 315.000,- (trois cent quinze mille euros), représenté par 3.150 (trois mille cent cinquante) actions ordinaires sous forme nominative d'une valeur nominale de EUR 100,- (cent euros) chacune.»

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de deux mille six cents euros.

Dont acte, fait et passé à Junglinster, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire, connu du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous, Notaire, le présent acte.

Signé: A. Dekkers, J. Seckler.

117804

Enregistré à Grevenmacher, le 27 octobre 2006, vol. 539, fol. 45, case 9. – Reçu 1.500 euros.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 20 novembre 2006.

J. Seckler.

(130510.3/231/58) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1 décembre 2006.

ERATO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.
R. C. Luxembourg B 115.189.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 28 novembre 2006.

J. Seckler.

(130511.3/231/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 2006.

BINVEST HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.
R. C. Luxembourg B 47.925.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 28 novembre 2006, réf. LSO-BW07590, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 novembre 2006.

Signature.

(129741.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2006.

BINVEST HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.
R. C. Luxembourg B 47.925.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 28 novembre 2006, réf. LSO-BW07594, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 novembre 2006.

Signature.

(129742.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2006.

BINVEST HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.
R. C. Luxembourg B 47.925.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 28 novembre 2006, réf. LSO-BW07595, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 novembre 2006.

Signature.

(129743.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2006.

RENACO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Bertrange, 10A, rue Michel Rodange.
R. C. Luxembourg B 60.839.

Assemblée générale extraordinaire du 13 octobre 2006

L'associée unique de RENACO, S.à r.l.,

Mme Minoo Neshvad-Motamedi Azari

décide de transférer le siège social de la société de Bertrange 7, rue des Prés, à Bertrange 10 A, rue Michel Rodange.

Luxembourg, le 13 octobre 2006.

Mme M. Neshvad-Motamedi Azari.

Enregistré à Luxembourg, le 23 novembre 2006, réf. LSO-BW06415. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(129764.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2006.

117805

BINVEST HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.
R. C. Luxembourg B 47.925.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 28 novembre 2006, réf. LSO-BW07596, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 novembre 2006.

Signature.

(129744.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2006.

CELFRA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 76.198.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 27 novembre 2006, réf. LSO-BW07057, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 novembre 2006.

Pour le Conseil d'administration

Signatures

(129745.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2006.

FIDUCIAIRE STEICHEN, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 400, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 51.844.

L'an deux mille six, le dix-huit octobre.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster (Grand-Duché de Luxembourg).

A comparu:

La société à responsabilité limitée PricewaterhouseCoopers, ayant son siège social à L-1471 Luxembourg, 400, route d'Esch, R.C.S. Luxembourg section B numéro 65477,

ici représentée par Monsieur Didier Mouget, réviseur d'entreprises, demeurant professionnellement à L-1471 Luxembourg, 400, route d'Esch,

en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée.

La prédite procuration, signée ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Lequel comparant a requis le notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:

Que la société à responsabilité limitée FIDUCIAIRE STEICHEN, avec siège social à L-1471 Luxembourg, 400, route d'Esch, R.C.S. Luxembourg B numéro 51844, a été constituée sous la forme d'une société civile suivant acte sous seing privé en date du 23 septembre 1986, publié au Mémorial C numéro 329 du 27 novembre 1986.

Les statuts de la société ont été modifiés à plusieurs reprises et la société a été transformée en société à responsabilité limitée suivant acte reçu par Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 25 juin 1997, publié au Mémorial C numéro 577 du 22 octobre 1997,

dont les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par le même notaire Frank Baden en date du 3 juillet 1997, publié au Mémorial C numéro 577 du 22 octobre 1997,

dont les statuts ont été modifiés suivant actes reçus par le notaire instrumentant:

- en date du 10 mars 1998, publié au Mémorial C numéro 838 du 17 novembre 1998;
- en date du 17 décembre 1999, publié au Mémorial C numéro 323 du 4 mai 2000;
- en date du 19 novembre 2001, publié au Mémorial C numéro 668 du 30 avril 2002.

Que la comparante est la seule et unique associée actuelle de ladite société et qu'elle a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'associée unique entérine le rachat par la Société FIDUCIAIRE STEICHEN de trois cent soixante-quinze (375) parts sociales le 1^{er} juillet 2006.

En conséquence de ce qui précède, l'associée unique procède, avec effet au 1^{er} juillet 2006, à une réduction du capital de la Société à concurrence de trente-sept mille cinq cents euros (37.500,- EUR), pour le ramener de cinquante mille euros (50.000,- EUR) à douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR) par l'annulation des trois cent soixante-quinze (375) parts sociales détenues en propre par elle.

Tous pouvoirs sont conférés à la gérance pour procéder aux écritures comptables qui s'imposent.

Deuxième résolution

Comme conséquence de la résolution qui précède, l'associée unique décide de modifier l'article 5 des Statuts de la façon suivante:

«**Art. 5.** Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR), divisé en cent vingt-cinq (125) parts sociales de cent euros (100,- EUR) chacune, entièrement libérées.

Les parts sociales sont intégralement détenues par la société à responsabilité limitée PricewaterhouseCoopers, ayant son siège social à L-1471 Luxembourg, 400, route d'Esch, R. C. S. Luxembourg section B numéro 65477.»

Frais

Tous les frais et honoraires des présentes, évalués à la somme de six cent cinquante euros, sont à charge de la société.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous, Notaire, le présent acte.

Signé: D. Mouget, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 27 octobre 2006, vol. 539, fol. 45, case 5. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 20 novembre 2006.

J. Seckler.

(130512.3/231/55) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 2006.

FIDUCIAIRE STEICHEN, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 400, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 51.844.

—

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 28 novembre 2006.

J. Seckler.

(130513.3/231/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 2006.

ACORN (LUXCO) 1, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

R. C. Luxembourg B 101.594.

—

Le bilan au 31 mars 2005, enregistré à Luxembourg, le 28 novembre 2006, réf. LSO-BW07619, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

MERCURIA SERVICES

Signature

(129746.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2006.

ACORN (LUXCO) 3, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

R. C. Luxembourg B 101.592.

—

Le bilan au 31 mars 2005, enregistré à Luxembourg, le 28 novembre 2006, réf. LSO-BW07609, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

MERCURIA SERVICES

Signature

(129747.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2006.

ACORN (LUXCO) 2, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

R. C. Luxembourg B 101.593.

—

Le bilan au 31 mars 2005, enregistré à Luxembourg, le 28 novembre 2006, réf. LSO-BW07604, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

MERCURIA SERVICES

Signature

(129749.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2006.

MULTI STAR HOLDINGS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

R. C. Luxembourg B 111.046.

In the year two thousand and six, on the fifteenth of May.

Before Us Maître Jean Seckler, notary residing at Junglinster (Grand-Duchy of Luxembourg).

There appeared:

The company (société anonyme) KEMABA FINANCE S.A., with registered office in L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont, R.C.S. Luxembourg section B number 111418, («the appearing party»), here represented by Mrs. Romaine Scheifer-Gillen, private employee, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal.

Said proxy, after having been signed ne varietur by the proxy-holder and the undersigned notary, shall remain annexed to the present deed, to be filed with the registration authorities.

This appearing party, through its mandatory, declared and requested the notary to act:

That the appearing party is the sole actual partner of MULTI STAR HOLDINGS, S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée), having its registered office at L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont, R.C.S. Luxembourg section B number 111046, incorporated by deed of Maître Henri Hellinckx, notary residing at Mersch, on the 26th of September 2005, published in the Mémorial C number 237 of the 2nd of February 2006,

and that it has taken the following resolutions:

First resolution

The sole partner decides to change the present system of signature of the managers of the company, which will henceforth be bound by the joint signature of one manager of category A and by one manager of category B.

Second resolution

As a consequence of the foregoing resolution, the sole partner decides to amend article ten of the articles of incorporation to give it the following wording:

«**Art. 10. Representation.** The Company will be bound by the joint signature of one manager of category A and by one manager of category B.»

Third resolution

The sole partner decides to reorganize the powers of signature of the managers as follows.

Managers of category A:

Mr. Antonio Distefano, Mr. Jean-Marc Heitz and Mrs. Romaine Scheifer-Gillen;

Managers of category B:

Mr. Salvatore Capodiffero and Mr. Giovanni Stucchi.

Fourth resolution

The sole partner decides to modify paragraph five of article nine of the articles of incorporation to give it the following wording:

«9.5. The board of managers can validly deliberate and act only if a majority of its members is present or represented. Resolutions of the board of managers are validly taken by a majority of eighty per cent (80%) of the managers of the company. The resolutions of the board of managers will be recorded in minutes signed by all the managers present or represented at the meeting.»

Costs

The amount of the expenses, remunerations and charges, in any form whatsoever, to be borne by the present deed are estimated at seven hundred and fifty euro.

Whereof the present notarial deed was drawn up at Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxy-holder, known to the notary by his surname, Christian name, civil status and residence, the proxy-holder person signed together with us, the notary, the present original deed.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

Suit la traduction en langue française du texte qui précède:

L'an deux mille six, le quinze mai.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster (Grand-Duché de Luxembourg).

A comparu:

La société anonyme KEMABA FINANCE S.A., ayant son siège social à L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont, R.C.S. Luxembourg section B numéro 111418, («le comparant»),

ici représentée par Madame Romaine Scheifer-Gillen, employée privée, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé.

Ladite procuration, après signature ne varietur par le mandataire et le notaire soussigné, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Lequel comparant, par son mandataire, a requis le notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:

Que le comparant est le seul associé actuel de MULTI STAR HOLDINGS, S.à r.l., société à responsabilité limitée, ayant son siège social à L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont, R.C.S. Luxembourg section B numéro 111046, constituée par acte de Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Mersch, en date du 26 septembre 2005, publié au Mémorial C numéro 237 du 2 février 2006,

et qu'il a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'associé unique décide de modifier le régime actuel de signature des gérants de la société, laquelle sera désormais valablement engagée par la signature conjointe d'un gérant de catégorie A et d'un gérant de catégorie B.

Deuxième résolution

Suite à la résolution qui précède, l'associé unique décide de modifier l'article dix des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 10. Représentation.** La société est valablement engagée par la signature conjointe d'un gérant de catégorie A et d'un gérant de catégorie B.»

Troisième résolution

L'assemblée décide de réorganiser les pouvoirs de signature des gérants comme suit:

Gérants de catégorie A:

Monsieur Antonio Distefano, Monsieur Jean-Marc Heitz et Madame Romaine Scheifer-Gillen;

Gérants de catégorie B:

Monsieur Salvatore Capodiferro et Monsieur Giovanni Stucchi.

Quatrième résolution

L'associé unique décide de modifier l'alinéa cinq de l'article neuf des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«9.5. Le conseil de gérance ne pourra délibérer et agir valablement que si la majorité de ses membres sont présents ou représentés. Les décisions du conseil de gérance ne sont prises valablement qu'à la majorité de quatre-vingts pour cent (80%) des gérants de la société. Les procès-verbaux des réunions du conseil de gérance seront signés par tous les gérants présents ou représentés à la réunion.»

Frais

Le montant des frais, dépenses et rémunérations quelconques incombant à la société en raison des présentes s'élève approximativement à sept cent cinquante euros.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire, connu du notaire par son nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous, Notaire, le présent acte.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête du comparant, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une traduction française, à la requête de la même personne et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise fera foi.

Signé: R. Scheifer-Gillen, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 30 mai 2006, vol. 536, fol. 73, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 7 juin 2006.

J. Seckler.

(130694.3/231/102) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 2006.

VALGROUP HOLD, Société Anonyme.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 68-70, boulevard de la Pétrusse.

R. C. Luxembourg B 69.711.

Il résulte du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration de la Société tenue en date du 27 octobre 2006 qu'il a été décidé, sur base de l'article 2, §2, des statuts, de transférer le siège social de la Société du 43, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg au 68-70, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg, avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 15 novembre 2006.

Certifié conforme et sincère

Pour la Société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 24 novembre 2006, réf. LSO-BW06822. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(129892.5//16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2006.

PEMECO S.A., Société Anonyme Holding.
Siège social: L-2530 Luxembourg, 10A, rue Henri M. Schnadt.
R. C. Luxembourg B 32.450.

L'an deux mille six, le dix-neuf octobre.

Par-devant Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme PEMECO S.A., avec siège social à L-2530 Luxembourg, 10A, rue Henri M. Schnadt, inscrite au R.C. Luxembourg sous le numéro B 32.450, constituée suivant acte reçu le 18 décembre 1989, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 192 du 12 juin 1990;

et dont les statuts ont été modifiés suivant acte du 11 mars 1996, publié au Mémorial C numéro 273 du 5 juin 1996; suivant acte du 13 juin 1997, publié au Mémorial C numéro 510 du 19 septembre 1997; suivant acte du 25 novembre 1998, publié au Mémorial C numéro 90 du 13 février 1999; suivant acte sous seing privé daté du 6 juin 2002, publié au Mémorial C numéro 1334 du 13 septembre 2002 et suivant acte du 29 septembre 2003, publié au Mémorial C numéro 1208 du 17 novembre 2003.

L'assemblée est présidée par M. Marcolino Anjos, employé privé, demeurant à Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire Monsieur Gianpiero Saddi, employé privé, Luxembourg, et l'assemblée choisit comme scrutateur M. Marcolino Anjos, préqualifié.

Le bureau ayant été constitué, le Président expose et l'assemblée constate:

I.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence, signée ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentaire. Ladite liste de présence ainsi que les procurations resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

II.- Qu'il résulte de la liste de présence que les soixante-quinze (75) actions émises sont présentes ou représentées, de sorte que la présente assemblée a pu se tenir sans avis de convocation préalable.

III.- Que la présente assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1.- Libération du capital non encore libéré d'un montant de quatre cent soixante quatre mille huit cents virgule 36 (464.800,36) EUR, par incorporation de réserves à due concurrence.

2.- Augmentation du capital social à concurrence de quarante-sept millions cinq cent quarante mille (47.540.000,-) EUR pour le porter de son montant actuel de un million huit cent soixante mille (1.860.000,-) EUR à quarante-neuf millions quatre cents mille (49.400.000,-) EUR, par incorporation de réserves, sans émission d'actions nouvelles mais par la seule augmentation du pair comptable des 75 (soixante-quinze) actions existantes sans désignation de valeur nominale.

3. Remplacement des 75 (soixante-quinze) actions actuelles sans désignation de valeur nominale, par 100 (cent) actions nouvelles sans désignation de valeur nominale, à allouer aux actionnaires existants au prorata des actions actuellement détenues.

3. Suppression des dispositions relatives au capital autorisé.

4. Modification subséquente de l'article 5 des statuts.

Après délibération, l'assemblée prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale décide la libération du capital souscrit non encore libéré d'un montant de quatre cent soixante-quatre mille huit cents virgule trente-six (464.800,36) EUR par incorporation des réserves à concurrence du même montant.

La preuve de l'existence des «réserves» de la société susceptibles d'être incorporés au capital social a été rapportée au notaire instrumentant par les comptes annuels au 30 septembre 2006 dûment approuvés par l'assemblée générale annuelle en date du 16 octobre 2006.

Deuxième résolution

L'assemblée générale décide d'augmenter le capital social à concurrence de quarante-sept millions cinq cent quarante mille (47.540.000,-) EUR, pour le porter de son montant actuel de un million huit cent soixante mille (1.860.000,-) EUR à quarante-neuf millions quatre cents mille (49.400.000,-) EUR, par incorporation de réserves, sans émission d'actions nouvelles mais par la seule augmentation du pair comptable des 75 (soixante-quinze) actions existantes sans désignation de valeur nominale.

La preuve de l'existence des «réserves» de la société susceptibles d'être incorporés au capital social a été rapportée au notaire instrumentant par les comptes annuels au 30 septembre 2006 dûment approuvés par l'assemblée générale annuelle en date du 16 octobre 2006.

Troisième résolution

L'assemblée générale décide de remplacer les 75 (soixante-quinze) actions actuelles sans désignation de valeur nominale, par 100 (cent) actions nouvelles sans désignation de valeur nominale, à allouer aux actionnaires existants, au prorata des actions actuellement détenues.

Quatrième résolution

L'assemblée générale décide de, supprimer les dispositions relatives au capital autorisé et reprises à l'article 5 des statuts.

117810

Cinquième résolution

L'assemblée générale décide, suite aux résolutions qui précèdent, l'article 5 des statuts, pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 5.** Le capital social est fixé à EUR 49.400.000,- (quarante-neuf millions quatre cents mille euros), divisé en 100 (cent) actions sans désignation de valeur nominale.

Plus rien ne se trouvant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, les membres du bureau ont signé le présent procès-verbal avec le notaire.

Signé: M. Anjos, G. Saddi, J. Delvaux.

Enregistré à Luxembourg, le 30 octobre 2006, vol. 30CS, fol. 17, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur ff. (signé): Tholl.

Pour copie conforme, délivrée, sur papier libre, à la demande de la société prénommée, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 novembre 2006.

J. Delvaux.

(130699.3/208/80) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 2006.

2 MOTION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6440 Echternach.

R. C. Luxembourg B 96.059.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 8 novembre 2006, réf. LSO-BW01819, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(129748.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2006.

SYSTEMS, APPLICATIONS AND INFORMATION LORE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 55-57, avenue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 76.667.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 21 novembre 2006, réf. LSO-BW05751, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 novembre 2006.

FISOGEST S.A.

Signature

(129750.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2006.

SOBER INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 69, boulevard de la Pétrusse.

R. C. Luxembourg B 74.370.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 23 novembre 2006, réf. LSO-BW06227, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 novembre 2006.

Signature.

(129751.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2006.

ALLIED DOMEQ LUXEMBOURG HOLDINGS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 128.488.000,00.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 69A, boulevard de la Pétrusse.

R. C. Luxembourg B 71.408.

Le bilan au 31 août 2005, enregistré à Luxembourg, le 24 novembre 2006, réf. LSO-BW07020, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 novembre 2006.

Signature.

(129753.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2006.

COMPAGNIE INTERNATIONALE DE RESTAURATION (C.I.R.) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1718 Luxembourg, 52, rue Haute.
R. C. Luxembourg B 67.893.

Le bilan de clôture au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 21 novembre 2006, réf. LSO-BW05749, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 novembre 2006.

FISOGEST S.A.

Signature

(129752.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2006.

BRASSERIE OP DER GARE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4966 Clemency, rue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 51.549.

Le bilan de clôture au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 21 novembre 2006, réf. LSO-BW05754, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 novembre 2006.

FISOGEST S.A.

Signature

(129754.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2006.

ICE-MAZE HOLDING S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-2449 Luxembourg, 47, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 111.746.

In the year two thousand six, on the sixth day of November.

Before the undersigned Maître Gérard Lecuit, notary residing in Luxembourg.

Was held an Extraordinary General Meeting of shareholders of ICE-MAZE HOLDING S.A., a société anonyme, having its registered office in L-2449 Luxembourg, 47, boulevard Royal, incorporated by a deed of the undersigned notary, on the 7th November 2005, published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, number 324 of February 14, 2006.

The meeting was opened by Mr Mustafa Nezar, lawyer, residing in Russange (F), being in the chair, who appointed as secretary Ms Christiane Tunsch, employee, residing in Beringen,

The meeting elected as scrutineer Ms Ana Dias, employee, residing professionally in Luxembourg.

The board of the meeting having thus been constituted, the chairman declared and requested the notary to state that:

I. The agenda of the meeting is the following:

- Modification of the corporate object in SOPARFI and amendment of Article 4 of the Articles of Incorporation, which will now read as follows:

«**Art. 4.** The corporation may carry out any commercial, industrial or financial operations, any transactions in respect of real estate or moveable property, which the corporation may deem useful to the accomplishment of its purposes.

The corporation may furthermore carry out all transactions pertaining directly or indirectly to the acquiring of participating interests in any enterprises in whatever form and the administration, management, control and development of those participating interests.

In particular, the corporation may use its funds for the establishment, management, development and disposal of a portfolio consisting of any securities and patents of whatever origin, and participate in the creation, development and control of any enterprise, the acquisition, by way of investment, subscription, underwriting or option, of securities and patents, to realize them by way of sale, transfer, exchange or otherwise develop such securities and patents, grant to companies in which the corporation has a participating interest, any support, loans, advances or guarantees.»

- Miscellaneous.

II. The shareholders present or represented, the proxyholders of the represented shareholders and the number of their shares are shown on an attendance list; this attendance list, signed by the shareholders, the proxyholders of the represented shareholders, the board of the meeting and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed.

The proxies of the represented shareholders will also remain annexed to the present deed.

III. As appears from the said attendance list, all the shares in circulation are present or represented at the present general meeting, so that the meeting can validly decide on all the items of the agenda.

After the foregoing has been approved by the meeting, the meeting unanimously took the following resolution:

Sole resolution

The general meeting decides to change the object of the company into SOPARFI and to amend Article 4 of the Articles of Incorporation, which will henceforth have the following wording:

«**Art. 4.** The corporation may carry out any commercial, industrial or financial operations, any transactions in respect of real estate or moveable property, which the corporation may deem useful to the accomplishment of its purposes.

The corporation may furthermore carry out all transactions pertaining directly or indirectly to the acquiring of participating interests in any enterprises in whatever form and the administration, management, control and development of those participating interests.

In particular, the corporation may use its funds for the establishment, management, development and disposal of a portfolio consisting of any securities and patents of whatever origin, and participate in the creation, development and control of any enterprise, the acquisition, by way of investment, subscription, underwriting or option, of securities and patents, to realize them by way of sale, transfer, exchange or otherwise develop such securities and patents, grant to companies in which the corporation has a participating interest, any support, loans, advances or guarantees.»

Costs

The aggregate amount of the costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever, which the corporation incurs or for which it is liable by reason of the present deed, is approximately nine hundred euro (900.-EUR).

The undersigned notary, who knows English, states that on request of the appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be binding.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the members of the board and to the proxyholder of the appearing parties, they signed together with the notary the present deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille six, le six novembre.

Par-devant, Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie:

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme ICE-MAZE HOLDING S.A., ayant son siège social à L-2449 Luxembourg, 47, boulevard Royal, constituée suivant acte du notaire instrumentant en date du 7 novembre 2005, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 324 du 14 février 2006.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur Mustafa Nezar, juriste, demeurant à Russange, qui désigne comme secrétaire Madame Christiane Tunsch, employée privée, demeurant à Beringen.

L'assemblée choisit comme scrutateur Madame Ana Dias, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour

Ordre du jour:

Modification de l'objet social en SOPARFI et changement de l'article 4 des statuts qui aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 4.** La société pourra accomplir toutes opérations commerciales, industrielles ou financières, ainsi que tous transferts de propriété immobiliers ou mobiliers.

La société a en outre pour objet toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

Elle pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres et brevets, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement, faire mettre en valeur ces affaires et brevets, accorder aux sociétés auxquelles elle s'intéresse tous concours, prêts, avances ou garanties.»

- Divers.

II.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence. Cette liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.

III.- Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

Ces faits ayant été reconnus exacts par l'assemblée, celle-ci prend à l'unanimité des voix la résolution suivante:

Résolution unique

L'assemblée générale décide de modifier l'objet social de la société en SOPARFI et de changer l'article 4 des statuts qui aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 4.** La société pourra accomplir toutes opérations commerciales, industrielles ou financières, ainsi que tous transferts de propriété immobiliers ou mobiliers.

La société a en outre pour objet toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

Elle pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres et brevets, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement, faire mettre en valeur ces affaires et brevets, accorder aux sociétés auxquelles elle s'intéresse tous concours, prêts, avances ou garanties.»

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société à raison des présentes est évalué à environ neuf cents euros (900,- EUR).

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que la comparante l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux membres du bureau et au mandataire des comparants ceux-ci ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: M. Nezar, C. Tunsch, A. Dias, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 9 novembre 2006, vol. 156S, fol. 1, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur ff. (signé): Tholl.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 novembre 2006.

G. Lecuit.

(130829.3/220/128) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 2006.

ICE-MAZE HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 47, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 111.746.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 novembre 2006.

G. Lecuit.

(130831.3/220/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 2006.

HERR FLEISCHBEARBEITUNGS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6725 Grevenmacher, 3, rue de Stade.

R. C. Luxembourg B 62.080.

Le bilan de clôture au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 24 novembre 2006, réf. LSO-BW06881, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 novembre 2006.

FISOGEST S.A.

Signature

(129755.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2006.

BATI CONCEPT FRANCE (BCF) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1718 Luxembourg, 52, rue Haute.

R. C. Luxembourg B 77.047.

Le bilan de clôture au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 24 novembre 2006, réf. LSO-BW06882, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 novembre 2006.

FISOGEST S.A.

Signature

(129756.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2006.

117814

MSEOF FINANCE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Share capital: EUR 2,035,700.-.

Registered office: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.

R. C. Luxembourg B 94.618.

In the year two thousand six, on the eighth day of November,
Before Us, Maître Gérard Lecuit, notary residing in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg),

There appeared:

MSEOF MANAGER, S.à r.l. acting in its capacity as management company of the MORGAN STANLEY EUROZONE OFFICE FUND, a company incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg;

hereby represented by M^e Emmanuel-Frédéric Henrion, lawyer, residing professionally in Luxembourg, by virtue of a proxy given on November 7, 2006.

The said proxy shall be annexed to the present deed for the purpose of registration.

The appearing party, acting in its capacity as single partner of MSEOF FINANCE, S.à r.l., has requested the undersigned notary to document the following:

The appearing party is the single partner of MSEOF FINANCE, S.à r.l., a limited liability company («société à responsabilité limitée») incorporated under the laws of Luxembourg, having its registered office at 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg) (the «Company») incorporated by a deed of Maître Gérard Lecuit, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, on 30 June 2003, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (the «Mémorial C») N° 899 of 2 September 2003, last time amended on 8 November 2006, by deed of Maître Gérard Lecuit, to be published in Mémorial C, and entered in the Luxembourg Trade and Companies Register, Section B, under the number B-94.618.

The appearing party, represented as above mentioned, recognises that it has been fully informed of the resolutions to be taken on the basis of the following agenda:

Agenda:

1. To increase the Company's subscribed capital by an amount of three hundred sixty-two thousand six hundred euros (EUR 362,600.-) so as to raise it from its current amount of two million thirty-five thousand seven hundred euros (EUR 2,035,700.-) divided into twenty thousand three hundred fifty-seven (20,357) shares, each share with a nominal value of one hundred euros (EUR 100.-) to two million three hundred ninety-eight thousand three hundred euros (EUR 2,398,300.-) divided into twenty-three thousand nine hundred eighty-three (23,983) shares, each share with a nominal value of one hundred euros (EUR 100.-).

2. To issue three thousand six hundred twenty-six (3,626) new shares along with an aggregate share premium of sixty-four cents (EUR 0.64) so as to raise the number of shares from twenty thousand three hundred fifty-seven (20,357) shares to twenty-three thousand nine hundred eighty-three (23,983) shares, each share with a nominal value of one hundred euros (EUR 100.-), having the same rights and privileges as those attached to the existing shares and entitlement to dividends as from the day of the decision of the single partner resolving on the proposed capital increase.

3. To accept the subscription of three thousand six hundred twenty-six (3,626) shares with a nominal value of one hundred euros (EUR 100.-) each by MSEOF MANAGER, S.à r.l. acting in its capacity as management company of the MORGAN STANLEY EUROZONE OFFICE FUND and to accept payment in full of each of these shares and the aggregate share premium of sixty-four cents (EUR 0.64) by a contribution in kind.

4. To amend the first paragraph of article 5 of the articles of incorporation of the Company so as to reflect the resolutions to be adopted under items 1 to 3 of the agenda.

5. To authorise any lawyer of Linklaters Loesch to record the capital increase in the share register of the Company and to accomplish any necessary formalities in relation to the Luxembourg Trade and Companies Register and the Mémorial C.

and has requested the undersigned notary to document the following resolutions:

First resolution

The single partner resolves to increase the Company's subscribed capital by an amount of three hundred sixty-two thousand six hundred euros (EUR 362,600.-) so as to raise it from its current amount of two million thirty-five thousand seven hundred euros (EUR 2,035,700.-) divided into twenty thousand three hundred fifty-seven (20,357) shares, each share with a nominal value of one hundred euros (EUR 100.-) to two million three hundred ninety-eight thousand three hundred euros (EUR 2,398,300.-) divided into twenty-three thousand nine hundred eighty-three (23,983) shares, each share with a nominal value of one hundred euros (EUR 100.-).

Second resolution

The single partner resolves to issue three thousand six hundred twenty-six (3,626) new shares along with an aggregate share premium of sixty-four cents (EUR 0.64) so as to raise the number of shares from twenty thousand three hundred fifty-seven (20,357) shares to twenty-three thousand nine hundred eighty-three (23,983) shares, each share with a nominal value of one hundred euros (EUR 100.-), having the same rights and privileges as those attached to the existing shares and entitlement to dividends as from the day of the decision of the single partner resolving on the proposed capital increase.

Subscription and Payment

Thereupon appeared M^e Emmanuel-Frédéric Henrion, lawyer, residing professionally in Luxembourg, acting in his capacity as duly authorized attorney in fact of MSEOF MANAGER, S.à r.l. acting in its capacity as management company of the MORGAN STANLEY EUROZONE OFFICE FUND, a company incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg and having its registered office at 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, by virtue of the proxy referred to hereabove.

The person appearing declared to subscribe in the name and on behalf of MSEOF MANAGER, S.à r.l. acting in its capacity as management company of the MORGAN STANLEY EUROZONE OFFICE FUND, for three thousand six hundred twenty-six (3,626) shares of the Company with a nominal value of one hundred euros (EUR 100.-) and to make payment in full for each such share and an aggregate share premium of sixty-four cents (EUR 0.64), by a contribution in kind of three hundred sixty-two thousand six hundred euros and sixty-four cents (EUR 362,600.64), consisting in the waiver of part of an interest free loan (constitutive of an unquestionable and immediately payable claim) of an outstanding amount of thirty-six million two hundred sixty thousand sixty-four euros and seven cents (EUR 36,260,064.07) which has been entered into by MSEOF FINANCE, S.à r.l. as borrower and MSEOF MANAGER, S.à r.l., acting in its capacity as management company of the MORGAN STANLEY EUROZONE OFFICE FUND, as lender on 3 November 2006 and amended by an amendment agreement of the same date (the «Contribution»).

MSEOF MANAGER, S.à r.l., acting through its duly authorized attorney in fact declared that there exists no impediments to the free transferability of the Contribution to the Company without any restriction or limitation and that valid instructions have been given to undertake all notifications, registrations or other formalities necessary to perform a valid transfer of the Contribution to the Company.

Proof of the existence and the ownership by MSEOF MANAGER, S.à r.l. acting in its capacity as management company of the MORGAN STANLEY EUROZONE OFFICE FUND, of the Contribution has been given to the undersigned notary.

Third resolution

The single partner, to the extent that he acts in lieu of the general meeting of shareholders, resolves to accept the subscription and payment of each of these shares by a contribution in kind consisting of the Contribution and to allot the three thousand six hundred twenty-six (3,626) new shares, each share with a nominal value of one hundred euros (EUR 100.-) to MSEOF MANAGER, S.à r.l. acting in its capacity as management company of the MORGAN STANLEY EUROZONE OFFICE FUND.

Fourth resolution

As a result of the above resolutions, the single partner resolves to amend the first paragraph of article 5 of the articles of incorporation of the Company so as to reflect the resolutions to be adopted under items 1 to 3 of the agenda, as follows:

«**Art. 5. Issued Capital.** The issued capital of the Company is set at two million three hundred ninety-eight thousand three hundred euros (EUR 2,398,300.-) divided into twenty-three thousand nine hundred eighty-three (23,983) shares, with a nominal value of one hundred euros (EUR 100.-) each, all of which are fully paid up.»

Fifth resolution

The single partner resolves to authorise any lawyer of Linklaters Loesch to record the capital increase in the share register of the Company and to accomplish any necessary formalities in relation to the Luxembourg Trade and Companies Register and the Mémorial C.

Expenses

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever, which fall to be paid by the Company as a result of this document are estimated at approximately five thousand >three hundred euros (EUR 5,300.-).

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who knows English, states herewith that on request of the above appearing person the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same person and in case of any differences between the English and the French text, the English text will prevail.

The document having been read to the person appearing, who is known to the notary by his surname, first name, civil status and residence, the said person signed together with Us, the notary, this original deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille six, le huit novembre,

Par-devant Nous, Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg),

A comparu:

MSEOF MANAGER, S.à r.l. agissant en sa qualité de société de gestion du MORGAN STANLEY EUROZONE OFFICE FUND, une société de droit luxembourgeois ayant son siège social au 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg;

représentée par M^e Emmanuel-Frédéric Henrion, avocat, ayant sa résidence professionnelle à Luxembourg, aux termes d'une procuration donnée le 7 novembre 2006.

Ladite procuration sera annexée au présent acte pour les besoins de l'enregistrement.

Le comparant, agissant en sa qualité d'associé unique de MSEOF FINANCE, S.à r.l., a demandé au notaire soussigné de prendre acte de ce qui suit:

Le comparant est l'associé unique de MSEOF FINANCE, S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg) (la «Société»), constituée par acte de Maître Lecuit, notaire résidant à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg, le 30 juin 2003, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (le «Mémorial C») N° 899 du 2 septembre 2003, modifié la dernière fois le 8 novembre 2006 par acte de Maître Gérard Lecuit, non encore publié au Mémorial C, enregistrée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg, Section B, sous le numéro B-94.618.

Le comparant, représenté comme mentionné ci-dessus, reconnaît être parfaitement informé des décisions à intervenir sur la base de l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Augmentation du capital souscrit de la Société d'un montant de trois cent soixante-deux mille six cents euros (362.600,- EUR) de manière à porter le capital de son montant actuel de deux millions trente-cinq mille sept cents euros (2.035.700,- EUR) divisé en vingt mille trois cent cinquante-sept (20.357) parts sociales, ayant une valeur nominale de cent euros (100,- EUR) chacune, à deux millions trois cent quatre-vingt-dix-huit mille trois cents euros (2.398.300,- EUR) divisés en vingt-trois mille neuf cent quatre-vingt-trois (23.983) parts sociales, chacune avec une valeur nominale de cent euros (100,- EUR).

2. Emission de trois mille six cent vingt-six (3.626) nouvelles parts sociales avec une prime d'émission d'un montant de soixante-quatre centimes (0,64 EUR) de manière à porter le nombre de parts sociales de vingt mille trois cent cinquante-sept (20.357) parts sociales à vingt-trois mille neuf cent quatre-vingt-trois (23.983) parts sociales, chaque part sociale ayant une valeur nominale de cent euros (100,- EUR), ayant les mêmes droits et privilèges que ceux attachés aux parts sociales existantes et ayant droit aux dividendes à partir du jour de la décision de l'associé unique de procéder à l'augmentation de capital proposée.

3. Acceptation de la souscription de trois mille six cent vingt-six (3.626) parts sociales ayant une valeur nominale de cent euros (100,- EUR) chacune par MSEOF MANAGER, S.à r.l. agissant en sa qualité de société de gestion du MORGAN STANLEY EUROZONE OFFICE FUND et acceptation de la libération intégrale de chacune de ces parts sociales ainsi que du paiement d'une prime d'émission d'un montant de soixante-quatre centimes (0,64 EUR) par un apport en nature.

4. Modification du premier paragraphe de l'article 5 des statuts de la Société de manière à refléter les résolutions devant être adoptées sous les points 1 à 3 de l'ordre du jour.

5. Autorisation à tout avocat de Linklaters Loesch de procéder à l'enregistrement de l'augmentation de capital dans le registre des parts de la Société et d'accomplir toutes les formalités nécessaires auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg et du Mémorial C.

et a requis le notaire instrumentant d'acter les résolutions suivantes:

Première résolution

L'associé unique décide d'augmenter le capital souscrit de la Société d'un montant de trois cent soixante-deux mille six cents euros (362.600,- EUR) de manière à porter le capital de son montant actuel de deux millions trente-cinq mille sept cents euros (2.035.700,- EUR) divisé en vingt mille trois cent cinquante-sept (20.357) parts sociales, ayant une valeur nominale de cent euros (100,- EUR) chacune, à deux millions trois cent quatre-vingt-dix-huit mille trois cents euros (2.398.300,- EUR) divisés en vingt-trois mille neuf cent quatre-vingt-trois (23.983) parts sociales, chacune avec une valeur nominale de cent euros (100,- EUR).

Deuxième résolution

L'associé unique décide d'émettre trois mille six cent vingt-six (3.626) nouvelles parts sociales avec une prime d'émission d'un montant de soixante-quatre centimes (0,64 EUR) de manière à porter le nombre de parts sociales de vingt mille trois cent cinquante-sept (20.357) parts sociales à vingt-trois mille neuf cent quatre-vingt-trois (23.983) parts sociales, chaque part sociale ayant une valeur nominale de cent euros (100,- EUR), ayant les mêmes droits et privilèges que ceux attachés aux parts sociales existantes et ayant droit aux dividendes à partir du jour de la décision de l'associé unique de procéder à l'augmentation de capital proposée.

Souscription et Libération

Ensuite est intervenu M^e Emmanuel-Frédéric Henrion, avocat, ayant sa résidence professionnelle à Luxembourg, agissant en sa qualité de mandataire dûment autorisé de MSEOF MANAGER, S.à r.l. agissant en sa qualité de société de gestion du MORGAN STANLEY EUROZONE OFFICE FUND, en vertu de la procuration susvisée.

Le comparant a déclaré souscrire au nom et pour le compte de MSEOF MANAGER, S.à r.l. agissant en sa qualité de société de gestion du MORGAN STANLEY EUROZONE OFFICE FUND, trois mille six cent vingt-six (3.626) nouvelles parts sociales de la Société, chaque part sociale ayant une valeur nominale de cent euros (100,- EUR), et libérer intégralement la totalité de ces nouvelles parts sociales et une prime d'émission d'un montant de soixante-quatre centimes (0,64 EUR) par un apport en nature de trois cent soixante-deux mille six cents euros et soixante-quatre centimes (362.600,64 EUR), consistant en une renonciation à une partie d'un prêt sans intérêt (constitutif d'une créance certaine, liquide et exigible) d'un montant restant dû de trente-six millions deux cent soixante mille soixante-quatre euros et sept centimes (36.260.064,07 EUR) lequel a été conclu par MSEOF FINANCE, S.à r.l. en tant qu'emprunteur et MSEOF MANAGER, S. à r.l. agissant en sa qualité de société de gestion du MORGAN STANLEY EUROZONE OFFICE FUND en tant que prêteur le 3 novembre 2006 et modifié par un contrat modificatif du même jour (l'«Apport»).

MSEOF MANAGER, S.à r.l. agissant en sa qualité de société de gestion du MORGAN STANLEY EUROZONE OFFICE FUND, agissant par le biais de son mandataire dûment autorisé a déclaré qu'il n'existe aucun obstacle au libre transfert de l'Apport à la Société, et que des instructions valables ont été données en vue d'effectuer toutes notifications, inscriptions ou autres formalités nécessaires pour effectuer un transfert valable de l'Apport à la Société.

La preuve de l'existence et de la propriété par MSEOF MANAGER, S.à r.l. agissant en sa qualité de société de gestion du MORGAN STANLEY EUROZONE OFFICE FUND de l'Apport a été rapportée au notaire soussigné.

Troisième résolution

L'associé unique décide, dans la mesure où il agit pour le compte de l'assemblée générale des associés, d'accepter ladite souscription et la libération intégrale de chacune de ces parts sociales par un apport en nature correspondant à l'Apport et d'attribuer trois mille six cent vingt-six (3.626) parts sociales, nouvellement émises, chaque part sociale ayant une valeur nominale de cent euros (100,- EUR) à MSEOF MANAGER, S.à r.l. agissant en sa qualité de société de gestion du MORGAN STANLEY EUROZONE OFFICE FUND.

Quatrième résolution

En conséquence des résolutions adoptées ci-dessus, l'associé unique décide de modifier le premier paragraphe de l'article 5 des statuts de la Société, qui sera dorénavant rédigé comme suit:

«**Art. 5. Capital.** Le capital social émis de la Société est fixé à deux millions trois cent quatre-vingt-dix-huit mille trois cents euros (2.398.300,- EUR) divisés en vingt-trois mille neuf cent quatre-vingt-trois (23.983) parts sociales ayant une valeur nominale de cent euros (100,- EUR) chacune et chaque part sociale étant entièrement libérée.»

Cinquième résolution

L'associé unique décide d'autoriser tout avocat de Linklaters Loesch de procéder à l'enregistrement de l'augmentation de capital dans le registre des parts de la Société et d'accomplir toutes les formalités nécessaires auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg et du Mémorial C.

Evaluation des frais

Les frais, dépenses, honoraires et charges de toute nature que ce soit, payables par la Société en raison du présent acte sont évalués à approximativement cinq mille trois cents (EUR 5.300,-).

Dont acte, le présent acte a été établi à Luxembourg, à la date donnée en tête des présentes.

Le notaire instrumentant, qui connaît la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande du comparant ci-avant, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; à la demande du même comparant, en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise prévaudra.

Lecture faite au comparant, connu du notaire instrumentant par son nom, prénom usuel, état civil et domicile, ce dernier a signé avec Nous, Notaire, le présent acte.

Signé: E.-F. Henrion, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 9 novembre 2006, vol. 156S, fol. 2, case 4. – Reçu 3.626,01 euros.

Le Receveur ff. (signé): Tholl.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 novembre 2006.

G. Lecuit.

(130514.3/220/220) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 2006.

MSEOF FINANCE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.

R. C. Luxembourg B 94.618.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 novembre 2006.

G. Lecuit.

(130515.3/220/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 2006.

TIAA LUX 3, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 3.385.300,-.

R. C. Luxembourg B 82.493.

EXTRAIT

Le contrat de domiciliation conclu entre la Société et LINKLATERS LOESCH (anciennement DE BANDT, VAN HECKE, LAGAE & LOESCH (anciennement LOESCH & WOLTER)) en date du 2 août 2001 a été résilié avec effet à la date du dépôt du présent extrait.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour TIAA LUX 3, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 21 novembre 2006, réf. LSO-BW05729. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(130106.2//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2006.

117818

EAGLE MANAGEMENT, Société Anonyme.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 10A, rue Henri M. Schnadt.
R. C. Luxembourg B 57.279.

L'an deux mille six, le neuf octobre.

Par-devant Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme EAGLE MANAGEMENT, ayant son siège social à L-2530 Luxembourg, 10A, rue Henri M. Schnadt, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B sous le numéro B 57279, constituée suivant acte reçu par Maître Reginald Neuman, alors notaire de résidence à Luxembourg, suivant acte du 13 décembre 1996, publié au Mémorial C numéro 29 du 24 janvier 1997.

Les statuts de la Société ont été modifiés par des résolutions prises par une assemblée générale extraordinaire sous seing privé tenue en date du 13 octobre 2000 dont un extrait du procès-verbal a été publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, n° 954 du 2 novembre 2001, ainsi que par des résolutions prises en assemblée générale extraordinaire tenue par devant Maître André-Jean Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 1^{er} avril 2003, dont un extrait du procès-verbal a été publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, n° 456 du 26 avril 2003.

L'assemblée est présidée par Monsieur Marcolino Anjos, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg

Le président désigne comme secrétaire Monsieur Gianpiero Saggi, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Marcolino Anjos, précité.

Les actionnaires présents ou représentés à la présente assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Ladite liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui. Resteront pareillement annexées au présent acte avec lequel elles seront enregistrées, les procurations émanant des actionnaires représentés à la présente assemblée, signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.

Le président expose et l'assemblée constate:

A) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

Ordre du jour:

1. Transfert du siège social du 10A, rue Henri M. Schnadt, L-2530 Luxembourg, à B-1080 Molenbeek-Saint-Jean, 71 bte 03, boulevard du Jubilé (Belgique) et changement subséquent de la nationalité de la société de celle luxembourgeoise en la nationalité belge.

2. Adoption des nouveaux statuts de la société conformément aux dispositions de la législation belge en matière de droit des sociétés.

3. Nomination de Monsieur Yves Mertz et Monsieur Benoît Lambinet, comme administrateurs.

B) Que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital social est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.

C) Que l'intégralité du capital social étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, elle a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de transférer le siège social, statutaire et administratif de la société de du 10A, rue Henri M. Schnadt, L-2530 Luxembourg, à B-1080 Molenbeek-Saint-Jean, 71 bte 03, boulevard du Jubilé (Belgique), et de faire adopter par la société la nationalité belge, selon la loi belge.

L'assemblée déclare que le transfert du siège ne donnera pas lieu à la constitution d'une nouvelle société, ce même du point de vue fiscal et constate que cette résolution est conforme à la directive du Conseil de la CEE en date du 17 juillet 1969 (69/335/CEE).

Deuxième résolution

L'assemblée décide d'adopter les nouveaux statuts de la société dans la forme soumise aux actionnaires, et ce en conformité avec les dispositions légales belges en matière de droit des sociétés, lesquels statuts, après avoir été signés ne varietur par les comparants et le notaire soussigné, resteront annexés au présent acte avec lequel ils seront formalisés.

Troisième résolution

L'assemblée décide de nommer administrateurs de la société:

a) Monsieur Yves Mertz, ingénieur commercial, demeurant professionnellement à Luxembourg L-2530, 10A, rue Henri M. Schnadt

b) Monsieur Benoît Lambinet, domicilié à Waterloo (Belgique), rue Beaufaulx 10.

Il est décidé de nommer administrateur-délégué et Président du Conseil d'Administration, Monsieur Benoît Lambinet, prénommé et de conférer aux personnes suivantes pouvant agir individuellement:

- Monsieur Benoît Lambinet, domicilié à Waterloo (Belgique), rue Beaufaulx 9;
 - Mademoiselle Sylvie Bath, domiciliée à Wavre (Belgique), avenue de la Seigneurie de Spontin 5;
- tous pouvoirs en vue de l'exécution matérielle de ce qui a été délibéré supra.

En particulier l'assemblée lui donne mandat de procéder au dépôt auprès d'un notaire belge, de l'ensemble des documents requis à cet effet, si nécessaire dûment légalisés et munis de l'apostille, le cas échéant, ainsi que la faculté d'y apporter toute modification requise par les autorités compétentes en vue de l'inscription de la présente à la Banque Carrefour des Entreprises, à la Taxe sur la Valeur Ajoutée, etc en Belgique, avec consentement exprès à ce que ladite inscription se fasse également en plusieurs actes.

Frais

Le montant des frais, dépenses et rémunérations quelconques incombant à la société en raison des présentes s'élève approximativement à EUR 1.200,-.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont procès-verbal, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture, les comparants prémentionnés ont signé avec le notaire instrumentant le présent procès-verbal.

Signé: M. Anjos, G. Saddi, J. Delvaux.

Enregistré à Luxembourg, le 13 octobre 2006, vol. 155S, fol. 72, case 2. – Reçu 12 euros.

Le Receveur ff. (signé): Tholl.

Pour copie conforme, délivrée, sur papier libre, à la demande de la société prénommée, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 novembre 2006.

J. Delvaux.

(130700.3/208/86) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 2006.

TRILUX-STAHl, GmbH, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6461 Echternach, 4, Devant le Marché.

R. C. Luxembourg B 94.033.

Le bilan de clôture au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 24 novembre 2006, réf. LSO-BW06883, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 novembre 2006.

FISOGEST S.A.

Signature

(129758.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2006.

INQUAM-BMR, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 20, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 97.184.

Les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 15 novembre 2006, réf. LSO-BW04163, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 novembre 2006.

Signature

Un mandataire

(129760.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2006.

TRILUX-STAHl, GmbH, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6461 Echternach, 4, Devant le Marché.

R. C. Luxembourg B 94.033.

Le bilan de clôture au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 24 novembre 2006, réf. LSO-BW06886, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 novembre 2006.

FISOGEST S.A.

Signature

(129761.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2006.

117820

MSEOF FINANCE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Share capital: 1,075,900.-.

Registered office: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.
R. C. Luxembourg B 94.618.

In the year two thousand six, on the eighth day of November,
Before Us, Maître Gérard Lecuit, notary residing in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg),

There appeared:

MSEOF MANAGER, S.à r.l., acting in its capacity as management company of the MORGAN STANLEY EUROZONE OFFICE FUND, a company incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg;

hereby represented by M^e Emmanuel-Frédéric Henrion, lawyer, residing professionally in Luxembourg, by virtue of a proxy given on November 7, 2006.

The said proxy shall be annexed to the present deed for the purpose of registration.

The appearing party, acting in its capacity as single partner of MSEOF FINANCE, S.à r.l., has requested the undersigned notary to document the following:

The appearing party is the single partner of MSEOF FINANCE, S.à r.l., a limited liability company («société à responsabilité limitée») incorporated under the laws of Luxembourg, having its registered office at 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg) (the «Company») incorporated by a deed of Maître Gérard Lecuit, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, on 30 June 2003, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (the «Mémorial C») N° 899 of 2 September 2003, last time amended on 3 May 2006, by deed of Maître Joseph Elvinger, published in the Mémorial C N° 1459 of 29 July 2006 and entered in the Luxembourg Trade and Companies Register, Section B, under the number B-94.618.

The appearing party, represented as above mentioned, recognises that it has been fully informed of the resolutions to be taken on the basis of the following agenda:

Agenda:

1. To increase the Company's subscribed capital by an amount of nine hundred fifty-nine thousand eight hundred euros (EUR 959,800.-) so as to raise it from its current amount of one million seventy-five thousand nine hundred euro (EUR 1,075,900.-) divided into ten thousand seven hundred fifty-nine (10,759) shares, each share with a nominal value of one hundred euro (EUR 100.-) to two million thirty-five thousand seven hundred euros (EUR 2,035,700.-) divided into twenty thousand three hundred fifty-seven (20,357) shares, each share with a nominal value of one hundred euro (EUR 100.-)

2. To issue nine thousand five hundred ninety-eight (9,598) new shares along with an aggregate share premium of thirty-four euros and eighty-three cents (EUR 34.83) so as to raise the number of shares from ten thousand seven hundred fifty-nine (10,759) shares to twenty thousand three hundred fifty-seven (20,357) shares, each share with a nominal value of one hundred euro (EUR 100.-), having the same rights and privileges as those attached to the existing shares and entitlement to dividends as from the day of the decision of the single partner resolving on the proposed capital increase.

3. To accept the subscription of nine thousand five hundred ninety-eight (9,598) shares with a nominal value of one hundred euro (EUR 100.-) each by MSEOF MANAGER, S.à r.l., acting in its capacity as management company of the MORGAN STANLEY EUROZONE OFFICE FUND and to accept payment in full of each of these shares and the aggregate share premium of thirty-four euros and eighty-three cents (EUR 34.83) by a contribution in kind.

4. To amend the first paragraph of article 5 of the articles of incorporation of the Company so as to reflect the resolutions to be adopted under items 1 to 3 of the agenda.

5. To authorise any lawyer of Linklaters Loesch to record the capital increase in the share register of the Company and to accomplish any necessary formalities in relation to the Luxembourg Trade and Companies Register and the Mémorial C.

and has requested the undersigned notary to document the following resolutions:

First resolution

The single partner resolves to increase the Company's subscribed capital by an amount of nine hundred fifty-nine thousand eight hundred euros (EUR 959,800.-) so as to raise it from its current amount of one million seventy-five thousand nine hundred euro (EUR 1,075,900.-) divided into ten thousand seven hundred fifty-nine (10,759) shares, each share with a nominal value of one hundred euro (EUR 100.-) to two million thirty-five thousand seven hundred euro (EUR 2,035,700.-) divided into twenty thousand three hundred fifty-seven (20,357) shares, each share with a nominal value of one hundred euro (EUR 100.-).

Second resolution

The single partner resolves to issue nine thousand five hundred ninety-eight (9,598) new shares along with an aggregate share premium of thirty-four euros and eighty-three cents (EUR 34.83), so as to raise the number of shares from ten thousand seven hundred fifty-nine (10,759) shares to twenty thousand three hundred fifty-seven (20,357) shares, each share with a nominal value of one hundred euro (EUR 100.-), having the same rights and privileges as those attached to the existing shares and entitlement to dividends as from the day of the decision of the single partner resolving on the proposed capital increase.

Subscription and Payment

Thereupon appeared M^e Emmanuel-Frédéric Henrion, lawyer, residing professionally in Luxembourg, acting in his capacity as duly authorized attorney in fact of MSEOF MANAGER, S.à r.l., acting in its capacity as management company of the MORGAN STANLEY EUROZONE OFFICE FUND, a company incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg and having its registered office at 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, by virtue of the proxy referred to hereabove.

The person appearing declared to subscribe in the name and on behalf of MSEOF MANAGER, S.à r.l., acting in its capacity as management company of the MORGAN STANLEY EUROZONE OFFICE FUND, for nine thousand five hundred ninety-eight (9,598) shares of the Company with a nominal value of one hundred euro (EUR 100.-) and to make payment in full for each such share and an aggregate share premium of thirty-four euros and eighty-three cents (EUR 34.83), by a contribution in kind of nine hundred fifty-nine thousand eight hundred thirty-four euros and eighty-three cents (EUR 959,834.83), consisting in the waiver of part of an interest free loan (constitutive of an unquestionable and immediately payable claim) of a total amount of one million two thousand and seventy-five euro and fifty cents (EUR 1,002,075.50) which has been entered into by MSEOF FINANCE, S.à r.l., as borrower and MSEOF MANAGER, S.à r.l., acting in its capacity as management company of the MORGAN STANLEY EUROZONE OFFICE FUND, as lender on 3 November 2006 (the «Contribution»).

MSEOF MANAGER, S.à r.l., acting through its duly authorized attorney in fact declared that there exists no impediments to the free transferability of the Contribution to the Company without any restriction or limitation and that valid instructions have been given to undertake all notifications, registrations or other formalities necessary to perform a valid transfer of the Contribution to the Company.

Proof of the existence and the ownership by MSEOF MANAGER, S.à r.l., acting in its capacity as management company of the MORGAN STANLEY EUROZONE OFFICE FUND, of the Contribution has been given to the undersigned notary.

Third resolution

The single partner, to the extent that he acts in lieu of the general meeting of shareholders, resolves to accept the subscription and payment of each of these shares by a contribution in kind consisting of the Contribution and to allot the nine thousand five hundred ninety-eight (9,598) new shares, each share with a nominal value of one hundred euro (EUR 100.-) to MSEOF MANAGER, S.à r.l., acting in its capacity as management company of the MORGAN STANLEY EUROZONE OFFICE FUND.

Fourth resolution

As a result of the above resolutions, the single partner resolves to amend the first paragraph of article 5 of the articles of incorporation of the Company so as to reflect the resolutions to be adopted under items 1 to 3 of the agenda, as follows:

«**Art. 5. Issued Capital.** The issued capital of the Company is set at two million thirty-five thousand seven hundred euros (EUR 2,035,700.-) divided into twenty thousand three hundred fifty-seven (20,357) shares, with a nominal value of one hundred euro (EUR 100.-) each, all of which are fully paid up.»

Fifth resolution

The single partner resolves to authorise any lawyer of Linklaters Loesch to record the capital increase in the share register of the Company and to accomplish any necessary formalities in relation to the Luxembourg Trade and Companies Register and the Mémorial C.

Expenses

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever, which fall to be paid by the Company as a result of this document are estimated at approximately eleven thousand seven hundred euro (EUR 11,700.-).

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who knows English, states herewith that on request of the above appearing person the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same person and in case of any differences between the English and the French text, the English text will prevail.

The document having been read to the person appearing, who is known to the notary by his surname, first name, civil status and residence, the said person signed together with Us, the notary, this original deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille six, le huit novembre,

Par-devant Nous, Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg),

A comparu:

MSEOF MANAGER, S.à r.l., agissant en sa qualité de société de gestion du MORGAN STANLEY EUROZONE OFFICE FUND, une société de droit luxembourgeois ayant son siège social au 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg;

représentée par M^e Emmanuel-Frédéric Henrion, avocat, ayant sa résidence professionnelle à Luxembourg, aux termes d'une procuration donnée le 7 novembre 2006.

Ladite procuration sera annexée au présent acte pour les besoins de l'enregistrement.

Le comparant, agissant en sa qualité d'associé unique de MSEOF FINANCE, S.à r.l., a demandé au notaire soussigné de prendre acte de ce qui suit:

Le comparant est l'associé unique de MSEOF FINANCE, S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg) (la «Société»), constituée par acte de Maître Gérard Lecuit, notaire résidant à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), le 30 juin 2003, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (le «Mémorial C») N° 899 du 2 septembre 2003, modifié la dernière fois le 3 mai 2006 par acte de Maître Joseph Elvinger, publié au Mémorial C N° 1459 du 29 juillet 2006, enregistrée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg, Section B, sous le numéro B-94. 618.

Le comparant, représenté comme mentionné ci-dessus, reconnaît être parfaitement informé des décisions à intervenir sur la base de l'ordre du jour suivant:

Ordre du Jour:

1. Augmentation du capital souscrit de la Société d'un montant de neuf cent cinquante-neuf mille huit cents euros (959.800,- EUR) de manière à porter le capital de son montant actuel de un million soixante-quinze mille neuf cents euros (1.075.900,- EUR) divisé en dix mille sept cent cinquante-neuf (10.759) parts sociales, ayant une valeur nominale de cent euros (100,- EUR) chacune, à deux millions trente-cinq mille sept cents euros (2.035.700,- EUR) divisés en vingt mille trois cent cinquante-sept (20.357) parts sociales, chacune avec une valeur nominale de cent euros (100,- EUR).

2. Émission de neuf mille cinq cent quatre-vingt dix-huit (9.598) nouvelles parts sociales avec paiement d'une prime d'émission d'un montant de trente-quatre euros et quatre-vingt trois centimes (34,83 EUR) de manière à porter le nombre de parts sociales de dix mille sept cent cinquante-neuf (10.759) parts sociales à vingt mille trois cent cinquante-sept (20.357) parts sociales, chaque part sociale ayant une valeur nominale de cent euros (100,- EUR), ayant les mêmes droits et privilèges que ceux attachés aux parts sociales existantes et ayant droit aux dividendes à partir du jour de la décision de l'associé unique de procéder à l'augmentation de capital proposée.

3. Acceptation de la souscription de neuf mille cinq cent quatre-vingt dix-huit (9.598) parts sociales ayant une valeur nominale de cent euros (100,- EUR) chacune par MSEOF MANAGER, S.à r.l., agissant en sa qualité de société de gestion du MORGAN STANLEY EUROZONE OFFICE FUND et acceptation de la libération intégrale de chacune de ces parts sociales ainsi que du paiement d'une prime d'émission d'un montant de trente-quatre euros et quatre-vingt trois centimes (34,83 EUR) par un apport en nature.

4. Modification du premier paragraphe de l'article 5 des statuts de la Société de manière à refléter les résolutions devant être adoptées sous les points 1 à 3 de l'ordre du jour.

5. Autorisation à tout avocat de Linklaters Loesch de procéder à l'enregistrement de l'augmentation de capital dans le registre des parts de la Société et d'accomplir toutes les formalités nécessaires auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg et du Mémorial C.

et a requis le notaire instrumentant d'acter les résolutions suivantes:

Première résolution

L'associé unique décide d'augmenter le capital souscrit de la Société d'un montant de neuf cent cinquante-neuf mille huit cents euros (959.800, - EUR) de manière à porter le capital de son montant actuel de un million soixante-quinze mille neuf cents euros (1.075.900,- EUR) divisé en dix mille sept cent cinquante-neuf (10.759) parts sociales, ayant une valeur nominale de cent euros (100,- EUR) chacune, à deux millions trente-cinq mille sept cents euros (2.035.700,- EUR) divisés en vingt mille trois cent cinquante-sept (20.357) parts sociales, chacune avec une valeur nominale de cent euros (100,- EUR).

Deuxième résolution

L'associé unique décide d'émettre neuf mille cinq cent quatre-vingt dix-huit (9.598) nouvelles parts sociales avec une prime d'émission d'un montant de trente-quatre euros et quatre-vingt trois centimes (34,83 EUR) de manière à porter le nombre de parts sociales de dix mille sept cent cinquante-neuf (10.759) parts sociales à vingt mille trois cent cinquante-sept (20.357) parts sociales, chaque part sociale ayant une valeur nominale de cent euros (100,- EUR), ayant les mêmes droits et privilèges que ceux attachés aux parts sociales existantes et ayant droit aux dividendes à partir du jour de la décision de l'associé unique de procéder à l'augmentation de capital proposée.

Souscription et Libération

Ensuite est intervenu M^e Emmanuel-Frédéric Henrion, avocat, ayant sa résidence professionnelle à Luxembourg, agissant en sa qualité de mandataire dûment autorisé de MSEOF MANAGER, S.à r.l., agissant en sa qualité de société de gestion du MORGAN STANLEY EUROZONE OFFICE FUND, en vertu de la procuration susvisée.

Le comparant a déclaré souscrire au nom et pour le compte de MSEOF MANAGER, S.à r.l., agissant en sa qualité de société de gestion du MORGAN STANLEY EUROZONE OFFICE FUND, neuf mille cinq cent quatre-vingt dix-huit (9.598) nouvelles parts sociales de la Société, chaque part sociale ayant une valeur nominale de cent euros (100, - EUR), et libérer intégralement la totalité de ces nouvelles parts sociales et une prime d'émission d'un montant de trente-quatre euros et quatre-vingt trois centimes (34, 83 EUR) par un apport en nature de neuf cent cinquante-neuf mille huit cent trente-quatre euros et quatre-vingt-trois centimes (959.834,83 EUR), consistant en une renonciation à une partie d'un prêt sans intérêt (constitutif d'une créance certaine, liquide et exigible) d'un montant total d'un million deux mille soixante-quinze euros et cinquante centimes (EUR 1.002.075,50) lequel a été conclu par MSEOF FINANCE, S.à r.l., en tant que emprunteur et MSEOF MANAGER, S.à r.l., agissant en sa qualité de société de gestion du MORGAN STANLEY EUROZONE OFFICE FUND en tant que prêteur le 3 novembre 2006 (l'«Apport»).

MSEOF MANAGER, S.à r.l., agissant en sa qualité de société de gestion du MORGAN STANLEY EUROZONE OFFICE FUND, agissant par le biais de son mandataire dûment autorisé a déclaré qu'il n'existe aucun obstacle au libre transfert de l'Apport à la Société, et que des instructions valables ont été données en vue d'effectuer toutes notifications, inscriptions ou autres formalités nécessaires pour effectuer un transfert valable de l'Apport à la Société.

La preuve de l'existence et de la propriété par MSEOF MANAGER, S.à r.l., agissant en sa qualité de société de gestion du MORGAN STANLEY EUROZONE OFFICE FUND de l'Apport a été rapportée au notaire soussigné.

Troisième résolution

L'associé unique décide, dans la mesure où il agit pour le compte de l'assemblée générale des associés, d'accepter ladite souscription et la libération intégrale de chacune de ces parts sociales par un apport en nature correspondant à l'Apport et d'attribuer neuf mille cinq cent quatre-vingt dix-huit (9.598) parts sociales, nouvellement émises, chaque part sociale ayant une valeur nominale de cent euros (100,- EUR) à MSEOF MANAGER, S.à r.l., agissant en sa qualité de société de gestion du MORGAN STANLEY EUROZONE OFFICE FUND.

Quatrième résolution

En conséquence des résolutions adoptées ci-dessus, l'associé unique décide de modifier le premier paragraphe de l'article 5 des statuts de la Société, qui sera dorénavant rédigé comme suit:

«**Art. 5. Capital.** Le capital social émis de la Société est fixé à deux millions trente-cinq mille sept cent euros (2.035.700,- EUR) divisés en vingt mille trois cent cinquante-sept (20.357) parts sociales ayant une valeur nominale de cent euros (100,- EUR) chacune et chaque part sociale étant entièrement libérée.»

Cinquième résolution

L'associé unique décide d'autoriser tout avocat de Linklaters Loesch de procéder à l'enregistrement de l'augmentation de capital dans le registre des parts de la Société et d'accomplir toutes les formalités nécessaires auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg et du Mémorial C.

Evaluation des frais

Les frais, dépenses, honoraires et charges de toute nature que ce soit, payables par la Société en raison du présent acte sont évalués à approximativement onze mille sept cents euros (EUR 11.700,-).

Dont acte, le présent acte a été établi à Luxembourg, à la date donnée en tête des présentes.

Le notaire instrumentant, qui connaît la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande du comparant ci-avant, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; à la demande du même comparant, en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise prévaudra.

Lecture faite au comparant, connu du notaire instrumentant par son nom, prénom usuel, état civils et domicile, ce dernier a signé avec Nous, Notaire, le présent acte.

Signé: E.-F. Henrion, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 9 novembre 2006, vol. 156S, fol. 2, case 3. – Reçu 9.598,35 euros.

Le Receveur ff. (signé): Tholl.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 novembre 2006.

G. Lecuit.

(130516.3/220/221) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 2006.

MSEOF FINANCE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.

R. C. Luxembourg B 94.618.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 novembre 2006.

G. Lecuit.

(130517.3/220/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 2006.

THUNDERBIRD R, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25C, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 111.621.

Extrait des résolutions prises par les gérants de la Société, datées du 17 novembre 2006

Les gérants de la Société ont décidé en date du 17 novembre 2006, de transférer le siège de la Société du 25B, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg au 25C, boulevard Royal, 3^e étage, L-2449 Luxembourg avec effet au 15 octobre 2006.

Luxembourg, le 17 novembre 2006.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 27 novembre 2006, réf. LSO-BW07227. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(130107.3//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2006.

117824

EURAL, S.à r.l., ALIMENTATION IMPORT-EXPORT, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2444 Luxembourg, 14, rue des Romains.

R. C. Luxembourg B 13.988.

Le bilan de clôture au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 24 novembre 2006, réf. LSO-BW06888, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 novembre 2006.

FISOGEST S.A.

Signature

(129762.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2006.

DENGOLD OVERSEAS HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 76.796.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 27 novembre 2006, réf. LSO-BW07252, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

DENGOLD OVERSEAS HOLDING S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(129763.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2006.

XADEMU LUXEMBOURG HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 26.761.

Le bilan au 30 juin 2005, enregistré à Luxembourg, le 27 novembre 2006, réf. LSO-BW07250, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

XADEMU LUXEMBOURG HOLDING S.A.

DMC, S.à r.l. / LOUV, S.à r.l.

Administrateur / Administrateur

Signature / Signature

(129766.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2006.

PILLET & LAMBERTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2132 Luxembourg, 24, avenue Marie-Thérèse.

R. C. Luxembourg B 38.467.

Il résulte de l'Assemblée générale des actionnaires de la société qui s'est tenue le 17 novembre 2006 au 24, avenue Marie-Thérèse, L-2132 Luxembourg que:

L'assemblée a décidé d'accepter la démission de Monsieur Roland Michel, de son mandat d'administrateur.

Que Monsieur Jérôme Bach, demeurant à L-2132 Luxembourg, 24, avenue Marie-Thérèse a été nommé administrateur de la société en remplacement de l'administrateur démissionnaire.

Que le Conseil d'administration est composé comme suit:

Monsieur Charles Kaufhold

Monsieur Mario Di Stefano

Monsieur Jérôme Bach

La durée du mandat des administrateurs est fixée à six années et se terminera lors de l'Assemblée générale statuant sur les comptes annuels de l'exercice 2011.

Que l'assemblée a décidé de transférer le siège social de la société du siège du 49, avenue de la Gare, L-1611 Luxembourg au 24, avenue Marie-Thérèse, L-2132 Luxembourg.

Pour extrait conforme

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 24 novembre 2006, réf. LSO-BW06774. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(129884.3//24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2006.

117825

CRC STRUCTURED ENERGY (LUX), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 69, boulevard de la Pétrusse.

R. C. Luxembourg B 114.528.

—
EXTRAIT

Il résulte d'un acte sous seing privé du 1^{er} novembre 2006 que CRC GLOBAL STRUCTURED ENERGY FUND, LTD, une société limitée constituée selon le droit des Iles Cayman, ayant son siège social à c/o BANK OF BERMUDA (CAYMAN) LIMITED, P.O. Box 513 GT, Strathvale House, North Church Street, Grand Cayman, (Cayman Island) a cédé, avec effet au 1^{er} novembre 2006, 500 parts sociales qu'elle détenait dans le capital social de la Société, soit 100% du capital de la Société à INTERNATIONAL POWER LEVANTE HOLDINGS BV, une société constituée selon le droit néerlandais, ayant son siège social à De Lairessestraat 111-115 2nd floor 1075HH Amsterdam, Pays Bas et immatriculée sous le numéro 34258736.

Il résulte de cette cession que INTERNATIONAL POWER LEVANTE HOLDINGS BV est devenue propriétaire de toutes les 500 parts sociales dans le capital de la Société.

Luxembourg, le 8 novembre 2006.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 14 novembre 2006, réf. LSO-BW03576. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(130224.9//22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2006.

DÖRRBECKER GmbH.

Siège social: D-59387 Ascheberg/Davensberg.

Adresse de la succursale: L-1611 Luxembourg, 45, avenue de la Gare.

R. C. Luxembourg B 121.776.

—
Ouverture de Succursale

En date du 14 novembre 2006, la société DÖRRBECKER GmbH avec siège social à Amelsbürener Strasse 5, D-59387 Ascheberg/Davensberg, enregistrée auprès du Registre de Commerce (Handelsregister) de Gemeinde (Allemagne) sous le numéro B 1.748 a créé une succursale à Luxembourg dénommée:

Dénomination: DÖRRBECKER GmbH

Adresse: 45, avenue de la Gare, L-1611 Luxembourg

Activité: Einzelhandel mit Geschenkartikeln, Modeschmuck, Accessoires un allen damit in Zusammenhang stehenden Geschäften.

Représentant permanent pour l'activité de la succursale: Günter Karl Heinz Dörrbecker, né le 15 juillet 1948 à Ascheberg (Allemagne) résidant à Amelsbürener 5, D-59387 Ascheberg

Fonction: Gérant

Pouvoir de signature: seul

Personne ayant le pouvoir d'engager la signature: Günter Karl Heinz Dörrbecker, né le 15 juillet 1948 à Ascheberg (Allemagne) résidant à Amelsbürener 5, D-59387 Ascheberg

Fonction: Gérant

Organe social: Assemblée des Associés

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 14 novembre 2006, réf. LSO-BW03879. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(129864.3//27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2006.

VEDETTE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9991 Weiswampach, 144, route de Stavelot.

R. C. Luxembourg B 97.894.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Diekirch, le 2 novembre 2006, réf. DSO-BW00015, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 10 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Weiswampach, le 9 novembre 2006.

FIDUNORD, S.à r.l.

Signature

(120856.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 10 novembre 2006.

117826

**SLIVAM, (SOCIETE LUXEMBOURGEOISE D'INVESTISSEMENTS EN VALEURS MOBILIERES),
Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2132 Luxembourg, 24, avenue Marie-Thérèse.
R. C. Luxembourg B 24.311.

Il résulte de l'Assemblée générale des actionnaires de la société qui s'est tenue le 17 novembre 2006 à 10.30 heures au 24, avenue Marie Thérèse, L-2132 Luxembourg que:

L'assemblée a décidé d'accepter la démission de Monsieur Roland Michel, de son mandat d'administrateur.

Que Monsieur Jérôme Bach, demeurant à L-2132 Luxembourg, 24, avenue Marie-Thérèse a été nommé administrateur de la société en remplacement de l'administrateur démissionnaire.

Que le Conseil d'administration est composé comme suit:

Monsieur Charles Kaufhold

Monsieur Mario Di Stefano

Monsieur Jérôme Bach

La durée du mandat des administrateurs est fixée à six années et se terminera lors de l'Assemblée générale statuant sur les comptes annuels de l'exercice 2011.

Que l'assemblée a décidé de transférer le siège social de la société du siège du 49, avenue de la Gare, L-1611 Luxembourg au 24, avenue Marie-Thérèse, L-2132 Luxembourg.

Pour extrait conforme

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 27 novembre 2006, réf. LSO-BW07111. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(129889.3//25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2006.

OLSOMMER REMY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3483 Dudelange, 14, rue Michel Gindt.
R. C. Luxembourg B 91.950.

Je soussigné OLSOMMER REMY, S.à r.l., atteste par la présente que le nouveau siège de ma société est désormais le 14, rue Michel Gindt, L-3483 Dudelange.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Dudelange, le 15 novembre 2006.

OLSOMMER REMY, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 24 novembre 2006, réf. LSO-BW06990. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(129913.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2006.

LLOYDS TSB GLOBAL MultiFund ALLOCATION, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 99.100.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale annuel du 17 octobre 2006

Les actionnaires ont décidé à l'unanimité que:

1. la démission de M. Roger C. Barker en tant qu'Administrateur de la SICAV est acceptée;

1.1. Adresse de M. Roger C. Barker: 40, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg.

2. l'élection de Mme Virginie Raux en tant que nouvel Administrateur de la SICAV pour une période de six ans en remplacement de M. Roger C. Barker est acceptée;

2.1. Adresse de Mme Virginie Raux: 40, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg.

3. PricewaterhouseCoopers, S.à r.l., Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg est élue en tant que Réviseur d'entreprise agréé de la Société pour l'exercice courant.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme

LLOYDS TSB GLOBAL MultiFund ALLOCATION

V. Raux / J. Elvinger

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 7 novembre 2006, réf. LSO-BW01345. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(130189.4//22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2006.

117827

THUNDERBIRD P, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25C, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 118.435.

Extrait des résolutions prises par les gérants de la Société, datées du 17 novembre 2006

Les gérants de la Société ont décidé en date du 17 novembre 2006, de transférer le siège de la Société du 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg au 25C, boulevard Royal, 3^e étage, L-2449 Luxembourg avec effet au 15 octobre 2006.

Luxembourg, le 17 novembre 2006.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 27 novembre 2006, réf. LSO-BW07223. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(130102.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2006.

TIAA LUX 4, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,-.

R. C. Luxembourg B 113.831.

EXTRAIT

Le contrat de domiciliation conclu entre la Société et LINKLATERS LOESCH en date du 28 mars 2006 a été résilié avec effet à la date du dépôt du présent extrait.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour TIAA LUX 4, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 21 novembre 2006, réf. LSO-BW05732. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(130103.2//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2006.

THUNDERBIRD Q, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25C, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 118.436.

Extrait des résolutions prises par les gérants de la Société, datées du 17 novembre 2006

Les gérants de la Société ont décidé en date du 17 novembre 2006, de transférer le siège de la Société du 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg au 25C, boulevard Royal, 3^e étage, L-2449 Luxembourg avec effet au 15 octobre 2006.

Luxembourg, le 17 novembre 2006.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 27 novembre 2006, réf. LSO-BW07225. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(130105.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2006.

TIAA LUX 2, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 1.276.100,-.

R. C. Luxembourg B 82.492.

EXTRAIT

Le contrat de domiciliation conclu entre la Société et LINKLATERS LOESCH (anciennement DE BANDT, VAN HECKE, LAGAE & LOESCH (anciennement LOESCH & WOLTER)) en date du 2 août 2001 a été résilié avec effet à la date du dépôt du présent extrait.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour TIAA LUX 2, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 21 novembre 2006, réf. LSO-BW05725. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(130109.2//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2006.

117828

KING GEORGE HOLDINGS LUXEMBOURG I, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 900.000,-.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 174, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 104.274.

Extrait des résolutions de l'associé unique de la Société prises en date du 24 octobre 2006

En date du 24 octobre 2006, l'associé unique de la Société a pris les résolutions suivantes:

- de révoquer Monsieur Clarke B. Futch, en tant que gérant de la Société avec effet immédiat
- de nommer Monsieur Jean-Pierre Naegeli, né le 5 septembre 1957 à Hasliberg, en Suisse, demeurant à 140 East 45th Street/44th Floor, New York 10017 aux Etats-Unis en tant que nouveau gérant de la Société avec effet immédiat, à durée indéterminée.

Depuis cette date, le conseil de gérance de la Société est composé des personnes suivantes:

- HALSEY, S.à r.l., en tant que gérant indépendant
- Madame Carroll Archibald
- Monsieur Lionel Leventhal
- Monsieur Kenneth Macleod
- Monsieur Jean-Pierre Naegeli.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 novembre 2006.

KING GEORGE HOLDINGS LUXEMBOURG I, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 29 novembre 2006, réf. LSO-BW07896. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(130188.3//25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2006.

KING GEORGE HOLDINGS LUXEMBOURG II, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 300.000,-.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 174, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 104.272.

Extrait des résolutions de l'associé unique de la Société prises en date du 24 octobre 2006

En date du 24 octobre 2006, l'associé unique de la Société a pris les résolutions suivantes:

- de révoquer Monsieur Clarke B. Futch, en tant que gérant de la Société avec effet immédiat
- de nommer Monsieur Jean-Pierre Naegeli, né le 5 septembre 1957 à Hasliberg, en Suisse, demeurant à 140 East 45th Street/44th Floor, New York 10017 aux Etats-Unis en tant que nouveau gérant de la Société avec effet immédiat, à durée indéterminée

Depuis cette date, le conseil de gérance de la Société est composé des personnes suivantes:

- HALSEY, S.à r.l., en tant que gérant indépendant
- Madame Carroll Archibald
- Monsieur Lionel Leventhal
- Monsieur Kenneth Macleod
- Monsieur Jean-Pierre Naegeli

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 novembre 2006.

KING GEORGE HOLDINGS LUXEMBOURG II, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 29 novembre 2006, réf. LSO-BW07892. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(130190.3//25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2006.

GENINVESTOR HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9991 Weiswampach, 144, route de Stavelot.
R. C. Luxembourg B 97.146.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Diekirch, le 2 novembre 2006, réf. DSO-BW00018, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 10 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Weiswampach, le 9 novembre 2006.

FIDUNORD, S.à r.l.

Signature

(120864.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 10 novembre 2006.

117829

KING GEORGE HOLDINGS LUXEMBOURG IA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 225.000,-.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 174, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 104.273.

Extrait des résolutions de l'associé unique de la Société prises en date du 24 octobre 2006

En date du 24 octobre 2006, l'associé unique de la Société a pris les résolutions suivantes:

- de révoquer Monsieur Clarke B. Futch, en tant que gérant de la Société avec effet immédiat
- de nommer Monsieur Jean-Pierre Naegeli, né le 5 septembre 1957 à Hasliberg, en Suisse, demeurant à 140 East 45th Street/44th Floor, New York 10017 aux Etats-Unis en tant que nouveau gérant de la Société avec effet immédiat, à durée indéterminée.

Depuis cette date, le conseil de gérance de la Société est composé des personnes suivantes:

- HALSEY, S.à r.l., en tant que gérant indépendant
- Madame Carroll Archibald
- Monsieur Lionel Leventhal
- Monsieur Kenneth Macleod
- Monsieur Jean-Pierre Naegeli.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 novembre 2006.

KING GEORGE HOLDINGS LUXEMBOURG IA, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 29 novembre 2006, réf. LSO-BW07897. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(130192.3//25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2006.

THUNDERBIRD L, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25C, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 117.774.

Extrait des résolutions prises par les gérants de la Société, datées du 17 novembre 2006

Les gérants de la Société ont décidé en date du 17 novembre 2006, de transférer le siège de la Société du 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg au 25C, boulevard Royal, 3^{ème} étage, L-2449 Luxembourg avec effet au 15 octobre 2006.

Luxembourg, le 17 novembre 2006.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 27 novembre 2006, réf. LSO-BW07237. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(130199.6//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2006.

CIRCUIT FOIL SERVICES, Société Anonyme.

Siège social: L-9576 Weidingen, 25A, rue du Village.
R. C. Luxembourg B 94.670.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue le 20 septembre 2006

Résolution

L'Assemblée générale prend acte de la démission, avec effet au 30 septembre 2006, en tant qu'administrateur de la société de:

Monsieur André Laux, demeurant 7, rue Ry Boissaux, à L-3430 Dudelange.

L'Assemblée remercie Monsieur André Laux pour les services rendus à la société.

L'Assemblée générale décide à l'unanimité de nommer, avec effet au 1^{er} octobre 2006, administrateur de la société:

Monsieur Luc Helsen, demeurant Diestersteenweg 229, à B-3293 Diest (Belgique).

Monsieur Luc Helsen est nommé pour un terme de 4 ans prenant fin lors de l'Assemblée générale ordinaire à tenir en l'an 2010 statuant sur l'exercice 2009.

Pour extrait conforme

P. Kohlen / Ch. Deglorges

Enregistré à Luxembourg, le 20 octobre 2006, réf. LSO-BV05557. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(120886.3//20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 10 novembre 2006.

117830

THUNDERBIRD K, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25C, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 117.773.

Extrait des résolutions prises par les gérants de la Société, datées du 17 novembre 2006

Les gérants de la Société ont décidé en date du 17 novembre 2006, de transférer le siège de la Société du 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg au 25C, boulevard Royal, 3^e étage, L-2449 Luxembourg avec effet au 15 octobre 2006.

Luxembourg, le 17 novembre 2006.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY, S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 27 novembre 2006, réf. LSO-BW07244. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(130201.6//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2006.

KING GEORGE HOLDINGS LUXEMBOURG IIA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 75.000,-.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 174, route de Longwy.

R. C. Luxembourg B 104.271.

Extrait des résolutions de l'associé unique de la Société prises en date du 24 octobre 2006

En date du 24 octobre 2006, l'associé unique de la Société a pris les résolutions suivantes:

- de révoquer Monsieur Clarke B. Futch, en tant que gérant de la Société avec effet immédiat
- de nommer Monsieur Jean-Pierre Naegeli, né le 5 septembre 1957 à Hasliberg, en Suisse, demeurant à 140 East 45th Street/44th Floor, New York 10017 aux Etats-Unis en tant que nouveau gérant de la Société avec effet immédiat, à durée indéterminée.

Depuis cette date, le conseil de gérance de la Société est composé des personnes suivantes:

- HALSEY, S.à r.l., en tant que gérant indépendant
- Madame Carroll Archibald
- Monsieur Lionel Leventhal
- Monsieur Kenneth Macleod
- Monsieur Jean-Pierre Naegeli.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 novembre 2006.

KING GEORGE HOLDINGS LUXEMBOURG IIA, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 29 novembre 2006, réf. LSO-BW07884. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(130232.3//25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2006.

THILL CONSTRUCTIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9647 Doncols, 37, chemin des Douaniers.

R. C. Luxembourg B 103.078.

Il résulte de l'Assemblée Générale Ordinaire du 9 juin 2006 que:

Madame Claire Funck-Burkardt, domiciliée à L-9644 Dahl, 19, um aale Wée, a été nommée en qualité de Commissaire aux Comptes de la Société Anonyme THILL CONSTRUCTIONS S.A., à partir du 1^{er} janvier 2005 et que selon les statuts de la Société son mandat se terminera à l'Assemblée Générale annuelle de l'année 2006.

Que suite à une décision de l'Administration Communale de Winseler, l'ancienne adresse de l'entreprise THILL CONSTRUCTIONS S.A. étant 18, Bohey, L-9647 Doncols a été changée en 37, chemin des Douaniers, L-9647 Doncols, adresse à laquelle l'entreprise précitée a toujours son siège.

Wiltz, le 15 novembre 2006.

Pour la société

FIDUCIAIRE LUCIEN FUNCK, S.à r.l.

Bureau comptable et fiscal

Signature

Enregistré à Diekirch, le 16 novembre 2006, réf. DSO-BW00150. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(128920.3//20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 28 novembre 2006.

117831

PEINTURE WERTHESSEN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9240 Diekirch, 22, Grand-rue.

R. C. Luxembourg B 107.483.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 7 novembre 2006, réf. LSO-BW01081, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 10 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 novembre 2006.

Pour ordre

EUROPE FIDUCIAIRE (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

(121009.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 10 novembre 2006.

SCHROEDER CHARPENTE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9122 Schieren, 39, rue de la Gare.

R. C. Luxembourg B 96.883.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 17 octobre 2006, réf. LSO-BV03972, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de et à Diekirch, le 10 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 novembre 2006.

Pour ordre

EUROPE FIDUCIAIRE (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

(121015.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 10 novembre 2006.

**SOCIETE DE CONSTRUCTIONS GENERALES JEAN-PIERRE RINNEN & FILS, S.à r.l.,
Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-9946 Binsfeld, 52, rue de Troisvierges.

R. C. Luxembourg B 94.657.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Diekirch, le 20 octobre 2006, réf. DSO-BV00154, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 10 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 27 octobre 2006.

C. Rausch

Gérant

(121097.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 10 novembre 2006.

ARCLUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9946 Binsfeld, 52, rue de Troisvierges.

R. C. Luxembourg B 98.932.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Diekirch, le 27 octobre 2006, réf. DSO-BV00193, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 10 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

D. Rinnen-Puetz.

(121106.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 10 novembre 2006.

IKARUS MANAGEMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9753 Heinerscheid, 3, route de Stavelot.

R. C. Luxembourg B 99.014.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005, enregistrés à Diekirch, le 7 novembre 2006, réf. DSO-BW00077, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 14 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE ENSCH, WALLERS ET ASSOCIES S.A.

Signature

(122123.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 14 novembre 2006.

117832

ART DIVIN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9216 Diekirch, 24, rue de la Croix.

R. C. Luxembourg B 96.505.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 7 novembre 2006, réf. LSO-BW01012, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 10 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 novembre 2006.

Pour ordre

EUROPE FIDUCIAIRE (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

(121005.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 10 novembre 2006.

ORGANIX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9237 Diekirch, 1A, place Guillaume.

R. C. Luxembourg B 96.153.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Diekirch, le 8 novembre 2006, réf. DSO-BW00088, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 14 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 10 novembre 2006.

FIDUNORD, S.à r.l.

Signature

(122166.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 14 novembre 2006.

RIAL S.à r.l. et Co., Société en commandite simple.

Siège social: L-9964 Huldange, 54, route de Stavelot.

R. C. Luxembourg B 95.759.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Diekirch, le 8 novembre 2006, réf. DSO-BW00089, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 14 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Huldange, le 10 novembre 2006.

FIDUNORD, S.à r.l.

Signature

(122169.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 14 novembre 2006.

RIAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9964 Huldange, 54, route de Stavelot.

R. C. Luxembourg B 95.758.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Diekirch, le 8 novembre 2006, réf. DSO-BW00090, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 14 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Huldange, le 10 novembre 2006.

FIDUNORD, S.à r.l.

Signature

(122171.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 14 novembre 2006.

ENTREPRISE DE PEINTURE KAUTHEN MARCEL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8707 Useldange, 11, rue de Boevange.

R. C. Luxembourg B 97.080.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Diekirch, le 14 novembre 2006, réf. DSO-BW00138, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 14 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 14 novembre 2006.

Signature.

(122270.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 14 novembre 2006.

117833

INVESTMENT CORP S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8308 Capellen, 75, Parc d'Activités.

R. C. Luxembourg B 108.072.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Diekirch, le 13 novembre 2006, réf. DSO-BW00126, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 16 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Wiltz, le 15 novembre 2006.

Signature.

(123557.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 16 novembre 2006.

**A.C.A., S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. SKDN, S.à r.l.).**

Siège social: L-9515 Wiltz, 59, rue G.-D. Charlotte.

R. C. Luxembourg B 92.101.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Diekirch, le 13 novembre 2006, réf. DSO-BW00127, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 16 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Wiltz, le 15 novembre 2006.

Signature.

(123564.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 16 novembre 2006.

ERI-MAT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9265 Diekirch, 6, rue du Palais.

R. C. Luxembourg B 91.961.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Diekirch, le 16 novembre 2006, réf. DSO-BW00152, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 16 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le 9 novembre 2006.

Signature.

(123890.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 16 novembre 2006.

ERI-MAT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9265 Diekirch, 6, rue du Palais.

R. C. Luxembourg B 91.961.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Diekirch, le 16 novembre 2006, réf. DSO-BW00153, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 16 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le 9 novembre 2006.

Signature.

(123893.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 16 novembre 2006.

J.M. LEUFGEN A.G.

Sitz der luxemburgischen Zweigstelle: L-9907 Troisvierges, 76, route d'Asselborn.

H. R. Luxemburg B 103.006.

Auszug aus dem Protokoll der Versammlung des Verwaltungsrates vom 25. Oktober 2006

Es wurde beschlossen, ...

... den Sitz der luxemburgischen Zweigstelle J.M. LEUFGEN A.G., mit sofortiger Wirkung, nach L-9907 Troisvierges, 76, route d'Asselborn zu verlegen.

Zwecks Einregistrierung und Hinterlegung beim Handelsregister und Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Weiswampach, den 8. November 2006.

Für J.M. LEUFGEN A.G. - Zweigstelle

FIDUNORD, S.à r.l.

Unterschrift

Enregistré à Diekirch, le 9 novembre 2006, réf. DSO-BW00101. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(126267.3//18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 22 novembre 2006.

117834

D&H DESIGN CARRELAGE, S.à r.l., Gesellschaft mit beschränkter Haftung.

Gesellschaftssitz: L-9233 Diekirch, 57, avenue de la Gare.

H. R. Luxemburg B 92.694.

—
AUSZUG

Aus einer Urkunde des Notars Fernand Unsen, mit dem Amtswohnsitz in Diekirch, vom 10. Oktober 2006, eingetragen in Diekirch, am 11. Oktober 2006, Band 618, Nummer 99, Feld 6,

geht hervor, dass Herr Rainer Heinen, Bauleiter, geboren am 28. August 1960 in Bitburg (Allemagne), wohnhaft in D-54675 Utscheid (Deutschland), Neuhaus, 1A, handelnd als einziger Gesellschafter der Gesellschaft mit beschränkter Haftung D&H DESIGN CARRELAGE, S.à r.l. mit Sitz in L-9233 Diekirch, 57, avenue de la Gare, gegründet zufolge Urkunde des Notars Urbain Tholl, mit Amtswohnsitz in Mersch, vom 25. März 2003, veröffentlicht im Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, Nummer 495, von 2003, folgendes beschliesst.

Der Gesellschafter beschliesst Herrn Christian Golubeck, Fliesenmeister, geboren in Luxemburg, am 4. Juli 1975, Matrikelnummer 1975 07 04 312, wohnhaft in D-54294 Trier, 39, im Kirschengarten, als technischen Geschäftsführer der Gesellschaft zu ernennen.

Der Rücktritt des technischen Geschäftsführers, Maik Hempel, wohnhaft in D-45331 Oberbillig (Deutschland), Brückenstrasse, 35, wird angenommen.

Die Gesellschaft wird verpflichtet durch die gemeinsame Unterschrift der Geschäftsführer.

Für gleichlautenden Auszug, der Gesellschaft auf Verlangen, auf stempelfreiem Papier, zum Zwecke der Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, erteilt.

Diekirch, den 14. November 2006.

F. Unsen

Notaire

(126307.3/234/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 22 novembre 2006.

GESCO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9240 Diekirch, 38, Grand-rue.

R. C. Luxemburg B 100.483.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2005, enregistrés à Luxembourg, le 8 novembre 2006, réf. LSO-BW01518, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 15 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

UNIVERSALIA (FIDUCIAIRE) S.A.

Signature

(122783.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 15 novembre 2006.

LUXMAT A.G., Société Anonyme.

Siège social: L-9990 Weiswampach, Maison 86.

R. C. Luxemburg B 101.496.

—
Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Diekirch, le 10 novembre 2006, réf. DSO-BW00124, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 15 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Weiswampach, le 14 novembre 2006.

FIDUNORD, S.à r.l.

Signature

(122788.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 15 novembre 2006.

TAXIS-2000 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9833 Dorscheid, 28, Duerfstrooss.

R. C. Luxemburg B 96.227.

—
Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Diekirch, le 8 novembre 2006, réf. DSO-BW00084, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 17 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour TAXIS-2000 S.A.

Signature

(124183.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 17 novembre 2006.

117835

ERI-MAT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9265 Diekirch, 6, rue du Palais.
R. C. Luxembourg B 91.961.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Diekirch, le 16 novembre 2006, réf. DSO-BW00154, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 16 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le 9 novembre 2006.

Signature.

(123894.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 16 novembre 2006.

DEMAX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6470 Echternach, 32, rue de la Montagne.
R. C. Luxembourg B 101.879.

Le bilan au 31 mars 2002, enregistré à Diekirch, le 16 novembre 2006, réf. DSO-BW00156, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 16 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 16 novembre 2006.

Signature.

(123930.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 16 novembre 2006.

EUROTRADE SOPARFI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9780 Wincrange, 78, rue Principale.
R. C. Luxembourg B 97.021.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Diekirch, le 16 novembre 2006, réf. DSO-BW00164, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 21 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Crendal, le 20 novembre 2006.

Signature.

(125902.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 21 novembre 2006.

EUROTRADE SOPARFI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9780 Wincrange, 78, rue Principale.
R. C. Luxembourg B 97.021.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Diekirch, le 16 novembre 2006, réf. DSO-BW00165, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 21 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Crendal, le 20 novembre 2006.

Signature.

(125909.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 21 novembre 2006.

CEDG, CENTRE EUROPEEN DE DEVELOPPEMENT ET DE GESTION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9743 Crendal, Maison 14.
R. C. Luxembourg B 96.664.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Diekirch, le 16 novembre 2006, réf. DSO-BW00171, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 21 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Crendal, le 21 novembre 2006.

Signature.

(125922.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 21 novembre 2006.

CEDG, CENTRE EUROPEEN DE DEVELOPPEMENT ET DE GESTION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9743 Crendal, Maison 14.
R. C. Luxembourg B 96.664.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Diekirch, le 16 novembre 2006, réf. DSO-BW00170, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 21 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Crendal, le 14 novembre 2006.

Signature.

(125924.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 21 novembre 2006.

117836

BONINVEST, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9140 Bourscheid, Résidence Les Laurentides.
R. C. Luxembourg B 108.104.

—
Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Diekirch, le 8 novembre 2006, réf. DSO-BW00082, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 17 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour BONINVEST, S.à r.l.

Signature

(124196.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 17 novembre 2006.

TOITURE DU NORD S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9780 Wintrange, 56, route de Wiltz.
R. C. Luxembourg B 94.384.

—
Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Diekirch, le 8 novembre 2006, réf. DSO-BW00083, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 17 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour TOITURE DU NORD S.A.

Signature

(124188.6//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 17 novembre 2006.

PANIS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9530 Wiltz, 29, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 112.509.

—
Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Diekirch, le 8 novembre 2006, réf. DSO-BW00081, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 17 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour PANIS, S.à r.l.

Signature

(124214.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 17 novembre 2006.

CARRELAGES WILLY PUTZ, SCHIEREN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9122 Schieren, rue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 96.322.

—
Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 9 novembre 2006, réf. LSO-BW02390, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 17 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 15 novembre 2006.

Pour CARRELAGES WILLY PUTZ, SCHIEREN S.A.

AREND & PARTNERS, S.à r.l.

Signature

(124219.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 17 novembre 2006.

DING INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9710 Clervaux, 22, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 77.685.

—
Par la présente, nous informons que M. Dong Yun Long a mis, à la date du 31 mars 2006, terme à son mandat d'administrateur pour la branche débit boissons alcooliques et non alcooliques avec établissement.

D. Guowei

Administrateur-délégué

Enregistré à Diekirch, le 23 novembre 2006, réf. DSO-BW00314. – Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(127276.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 23 novembre 2006.

117837

CEDG, CENTRE EUROPEEN DE DEVELOPPEMENT ET DE GESTION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9743 Crendal, Maison 14.
R. C. Luxembourg B 96.664.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Diekirch, le 16 novembre 2006, réf. DSO-BW00169, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 21 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Crendal, le 14 novembre 2006.

Signature.

(125927.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 21 novembre 2006.

DEMAX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6470 Echternach, 32, rue de la Montagne.
R. C. Luxembourg B 101.879.

Le bilan au 31 mars 2003, enregistré à Diekirch, le 23 novembre 2006, réf. DSO-BW00156, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 23 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 23 novembre 2006.

Signature.

(127225.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 23 novembre 2006.

FATCO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1661 Luxembourg, 59, rue Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 99.151.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Diekirch, le 20 novembre 2006, réf. DSO-BW00183, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 24 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Wiltz, le 22 novembre 2006.

Signature.

(127335.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 24 novembre 2006.

CENTRE DE PEDICURE-PODOLOGIE & WELLNESS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7740 Colmar-Berg, 4, avenue Gordon Smith.
R. C. Luxembourg B 103.143.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Diekirch, le 22 novembre 2006, réf. DSO-BW00282, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 27 novembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(128156.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 27 novembre 2006.

ATLAS CAPITAL GROUP HOLDING S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 78.314.

In the year two thousand and six, on the fourteenth day of November.

Before us Maître Gérard Lecuit, notary, residing in Luxembourg, acting in replacement of maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg, impeached, who will keep the original of this deed.

There appeared:

Mr. Pierre Lentz, licencié en sciences économiques, residing in Luxembourg, acting as proxyholder of Mr. David McNaughtan, director, residing in Nassau (Bahamas), pursuant to a proxy under seal dated 13 November 2006 which shall be registered together with the present deed, Mr. David McNaughtan having been granted a delegation of power (the «Delegation of Power») by the shareholders of ATLAS CAPITAL GROUP HOLDING S.A., a société anonyme incorporated under the laws of Luxembourg, having its registered address at 5, boulevard de la Foire L- 1528 Luxembourg and being registered with the trade and companies register of Luxembourg under number B 78.314, incorporated by deed of Edmond Schroeder, then Notary residing in Mersch (Luxembourg) on the 13th October 2000 published in Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations under number 264 on 12 April 2001 and whose articles have been amended for the last time by virtue of a deed of M^e Joseph Elvinger, Notary residing in Luxembourg, published at the Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations under the number C-1905 on 10 October 2006 («ACGH» or the «Company»), pursuant to an extraordinary general meeting of the Company held on the third of October 2006 before M^e Joseph Elvinger published at the Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations under the number C-1905 on 10 October 2006 (the «Deed of Capital Reduction»).

A copy of the Deed of Capital Reduction dated October 3rd, 2006 will be attached to the present deed.

The appearing person declared and requested the notary to state:

(I) That, pursuant to the Deed of Capital Reduction, the extraordinary general meeting of shareholders of the Company has decided to reduce the issued share capital of the Company by a maximum amount of eight million three hundred eighty four thousand eight hundred and sixty eight US Dollars (USD 8,384,868.-) by repurchase and cancellation of a maximum of eight hundred ninety thousand (890,000) shares (the «Reduction of Capital»).

That a proxy has been granted to the appearing person to acknowledge satisfaction of the conditions of the share capital reduction, acknowledge the final amount of the share capital reduction and number of shares repurchased and cancelled within the maximums decided by the general meeting of shareholders, acknowledge the repurchase of shares and effect the share capital reduction, have the Articles of Incorporation of the Company amended accordingly and generally take any steps, actions or formalities as appropriate or useful to implement the decision under the present agenda item.

(II) That the purpose of the present deed is to record the resolutions of the appearing party in relation thereto.

After the hereabove statements have been made, the appearing person took the following resolutions accordingly:

First resolution

It is acknowledged that all the conditions of the share capital reduction as determined have been satisfied.

Second resolution

It is acknowledged that eight hundred seventy thousand nine hundred sixty five (870,965) Common Shares and seventeen thousand and thirty five (17,035) Common Redeemable Shares (together the «Tendered Shares») have been tendered for repurchase and cancellation, so that the final amount of the share capital reduction is of eight million three hundred sixty six thousand twenty eight spot six four US Dollars (USD 8,366,028.64).

Third resolution

It is acknowledged that the amount of the capital reduction determined in the second resolution is within the authorisation granted by the shareholders of the Company in the Deed of Capital Reduction of 3rd October 2006.

Fourth resolution

It is hereby acknowledged that the Tendered Shares have been repurchased and it is hereby decided to cancel the Tendered Shares and to reduce the issued share capital of the Company accordingly.

In order to reflect the payment of fifty million nine hundred seventy one thousand. four hundred sixty six spot four zero US Dollars (USD 50,971,466.40) made to the shareholders having tendered their shares, it is decided to proceed as follows:

- the issued share capital of the Company will be reduced by an amount of eight million three hundred sixty six thousand twenty eight spot six four US Dollars (USD 8,366,028.64),
- an amount of thirteen million six hundred five thousand four hundred thirty seven spot seven six US Dollars (USD 13,605,437.76) will be deducted from the «share premium account» of the Company; and
- an amount of twenty nine million US Dollars (USD 29,000,000.00) will be booked accumulated profits.

The appearing person acting as proxyholder confirms that such repayments will be executed in the strict respect of the relevant legal provisions.

Fifth resolution

Further to the here above resolutions, the second paragraph of Article 5 of the articles of association of the Company will be amended in order to be read as follows:

«The issued share capital of the Company is set at fourteen million seven hundred forty eight thousand five hundred eighty three spot zero six US Dollars (USD 14, 748,583.06) represented by one million five hundred thirty four thousand and seventy one (1,534,071) Common Shares without nominal value and by thirty one thousand three hundred ninety six (31,396) Common Redeemable Shares without nominal value.»

Expenses

The costs, expenses, remuneration or changes in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of this deed are estimated at 1,700.- Euros.

The undersigned notary, who understands and speaks English, herewith states that of the request of the appearing party hereto this deed is drafted in English followed by a French translation; at the request of the same appearing party in case of divergences between the English and French version, the English version will be prevailing.

Done in Luxembourg on the day before mentioned.

After reading this deed the appearing party signed together with the notary the present deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille six, le quatorzième jour du mois de novembre.

Par-devant Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg, agissant en remplacement de Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, lequel dernier restera dépositaire de la présente minute. acting as proxyholder.

A comparu:

Monsieur Pierre Lentz, licencié en sciences économiques, demeurant à Luxembourg, agissant en tant que mandataire de Monsieur David McNaughtan, administrateur, demeurant à Nassau (Bahamas), suivant une procuration sous seing privé datée du 13 novembre 2006 qui sera enregistrée avec le présent acte, Monsieur David McNaughtan ayant reçu une délégation de pouvoir (la «Délégation de Pouvoir») par les actionnaires de ATLAS CAPITAL GROUP HOLDING S.A., une société anonyme constituée selon les lois de Luxembourg, ayant son siège social au 5, boulevard de la Foire

L-1528 Luxembourg et étant enregistrée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 78.314, constituée selon un acte de Edmond Schroeder, alors notaire résidant à Mersch (Luxembourg) le 13 octobre 2000 publié au Mémorial C n° 264 du 12 avril 2001 et dont les statuts ont été modifiés pour la dernière fois par un acte de M^e Joseph Elvinger, notaire résidant à Luxembourg, en date du 3 octobre 2006 publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations sous le numéro C-1905 du 10 octobre 2006 («ACGH» ou la «Société»), en vertu d'une assemblée générale extraordinaire de la Société tenue le 3 octobre 2006 par-devant M^e Joseph Elvinger l'acte duquel a été publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations sous le numéro C-1905 du 10 octobre 2006 (l'«Acte de Réduction de Capital»).

Une copie de l'Acte de Réduction de Capital du 3 octobre 2006 restera annexée au présent acte.

La personne comparante a déclaré et requis le notaire d'acter ce qui suit:

(I) Que, selon l'Acte de Réduction de Capital, l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la Société a décidé de réduire le capital social émis de la Société à concurrence d'un montant maximum de huit millions trois cent quatre vingt quatre mille huit cents soixante huit US Dollars (USD 8.384.868,-) par le rachat et l'annulation d'un maximum de huit cent quatre vingt dix mille (890.000) actions (la «Réduction de Capital»).

Que Pouvoir a été donné à la personne comparante afin de constater la satisfaction des conditions de la Réduction de Capital, déterminer le montant final de la Réduction de Capital et le nombre d'actions rachetées et annulées dans le cadre du maximum décidé par l'assemblée générale des actionnaires, prendre acte du rachat des actions et réaliser la Réduction de Capital, procéder à la modification des statuts de la Société et généralement prendre toute action ou formalité qui pourrait être appropriée ou nécessaire pour réaliser la décision sous le présent ordre du jour.

(II) Que le but du présent acte est d'acter les résolutions de la personne comparante en relation avec ce qui précède. La personne comparante a pris en conséquence les résolutions suivantes:

Première résolution

Il est constaté que les conditions de la Réduction de Capital telles que déterminées ont été satisfaites.

Deuxième résolution

Il est constaté que huit cent soixante dix mille neuf cent soixante cinq actions ordinaires (870.965) et dix sept mille trente cinq actions ordinaires rachetables (17.035) (ensemble les «Actions Soumises à l'Offre») ont été soumises au rachat et à l'annulation de sorte que le montant final de la Réduction de Capital est de huit millions trois cents soixante six mille vingt huit virgule soixante quatre US Dollars (USD 8.366.028,64).

Troisième résolution

Il est constaté que le montant de la Réduction de Capital fixé dans la seconde résolution s'inscrit dans le cadre de l'autorisation donnée par les actionnaires de la Société dans l'Acte de Réduction de Capital.

Quatrième résolution

Il est constaté que les Actions Soumises à l'Offre ont été rachetées et il est décidé d'annuler les Actions Soumises à l'Offre et de réduire le capital social émis de la Société en conséquence.

Afin de refléter le paiement de cinquante millions neuf cent soixante et onze mille quatre cent soixante six virgule quarante US Dollars (USD 50.971.466,40) effectué aux actionnaires ayant offert leurs actions, il est décidé de procéder ainsi:

- le capital social émis de la Société sera réduit par un montant de huit millions trois cent soixante six mille vingt-huit virgule soixante quatre US Dollars (USD 8.366.028,64),
- un montant de treize millions six cent cinq mille quatre cent trente sept virgule soixante seize US Dollars (USD 13.605.437,76) sera imputé au compte «réserve prime d'émission» de la Société,
- un montant de vingt neuf millions US Dollars (USD 29.000.000,00) sera imputé sur les profits.

Le comparant es qualité qu'il agit reconnaît que lesdits remboursements seront effectués dans le strict respect des dispositions légales en la matière.

Cinquième résolution

A la suite des résolutions qui précèdent, le deuxième paragraphe de l'article 5 des statuts de la Société sera modifié comme suit:

«Le capital social est fixé à quatorze millions sept cent quarante huit mille cinq cent quatre vingt trois virgule zéro six US Dollars (USD 14.748.583,06) représenté par un million cinq cent trente quatre mille virgule soixante et onze (1.534.071) actions ordinaires sans désignation de valeur nominale et par trente et un mille trois cent quatre vingt seize (31.396) actions ordinaires rachetables sans désignation de valeur nominale.»

Coûts

Les coûts, dépens, rémunération, ou charges sous quelque forme que ce soit qui peuvent être supportés par la Société en résultat du présent acte sont estimés à 1.700,- Euros.

Es qua

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare qu'à la demande de la personne comparante le présent acte est rédigé en anglais suivi par une traduction française; à la demande de la même personne comparante en cas de divergence entre les versions anglaise et française la version anglaise prévaudra.

Dont acte, fait à Luxembourg le jour mentionné ci-dessus.

Après avoir lu cet acte la personne comparante l'a signé avec le notaire.

Signé: P. Lentz, G. Lecuit.

117840

Enregistré à Luxembourg, le 20 novembre 2006, vol. 156S, fol. 13, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Releveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 novembre 2006.

J. Elvinger.

(130964.3/211/151) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 2006.

ATLAS CAPITAL GROUP HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 78.314.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 44889 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 2006.

J. Elvinger.

(130965.3/220/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 2006.

SOPARUM, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5695 Emerange, 11, rue d'Elvange.

R. C. Luxembourg B 76.115.

EXTRAIT

Il résulte d'un acte reçu par Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg en date du 13 novembre 2006, enregistré à Luxembourg A.C., le 16 novembre 2006, volume 156S, folio 11, case 9, que

Madame Françoise Walch, assistante sociale, demeurant à L-5695 Emerange, 7, rue d'Elvange, cède mille deux cent cinquante (1.250) parts sociales qu'elle détient dans la Société SOPARUM à la société RUWA, S.à r.l., une société établie avec siège social à L-3739 Rumelange, 32, rue des Martyrs, représentée comme indiqué ci-dessus, au prix total de EUR 1.250.000,-.

Ces cessions sont effectuées avec l'accord de la Société et, pour autant que de besoin, acceptées par les gérants de la Société.

- Suite aux cessions qui précèdent, la répartition des parts sociales est désormais la suivante:

1) Monsieur et Madame Ernest Walch, rentier, demeurant à L-5695 Emerange, 11, rue d'Elvange, et son épouse Madame Marie-Ange Walch, née Walch, commerçante, demeurant à L-5695 Emerange, 11, rue d'Elvange, mille deux cent cinquante parts sociales	1.250
2) RUWA, S.à r.l., une société établie avec siège social à L-3739 Rumelange, 32, rue des Martyrs, trois mille sept cent cinquante parts sociales	3.750
Total: cinq mille parts sociales	5.000

Délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 novembre 2006.

M. Schaeffer.

Signée par Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Remich, agissant en vertu d'un mandat verbal, en remplacement de son collègue Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg, momentanément absent.

(130636.3/5770/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 2006.
